

Le plus fort tirage des illustrés du Monde

3^e Année - N° 63 - 29139

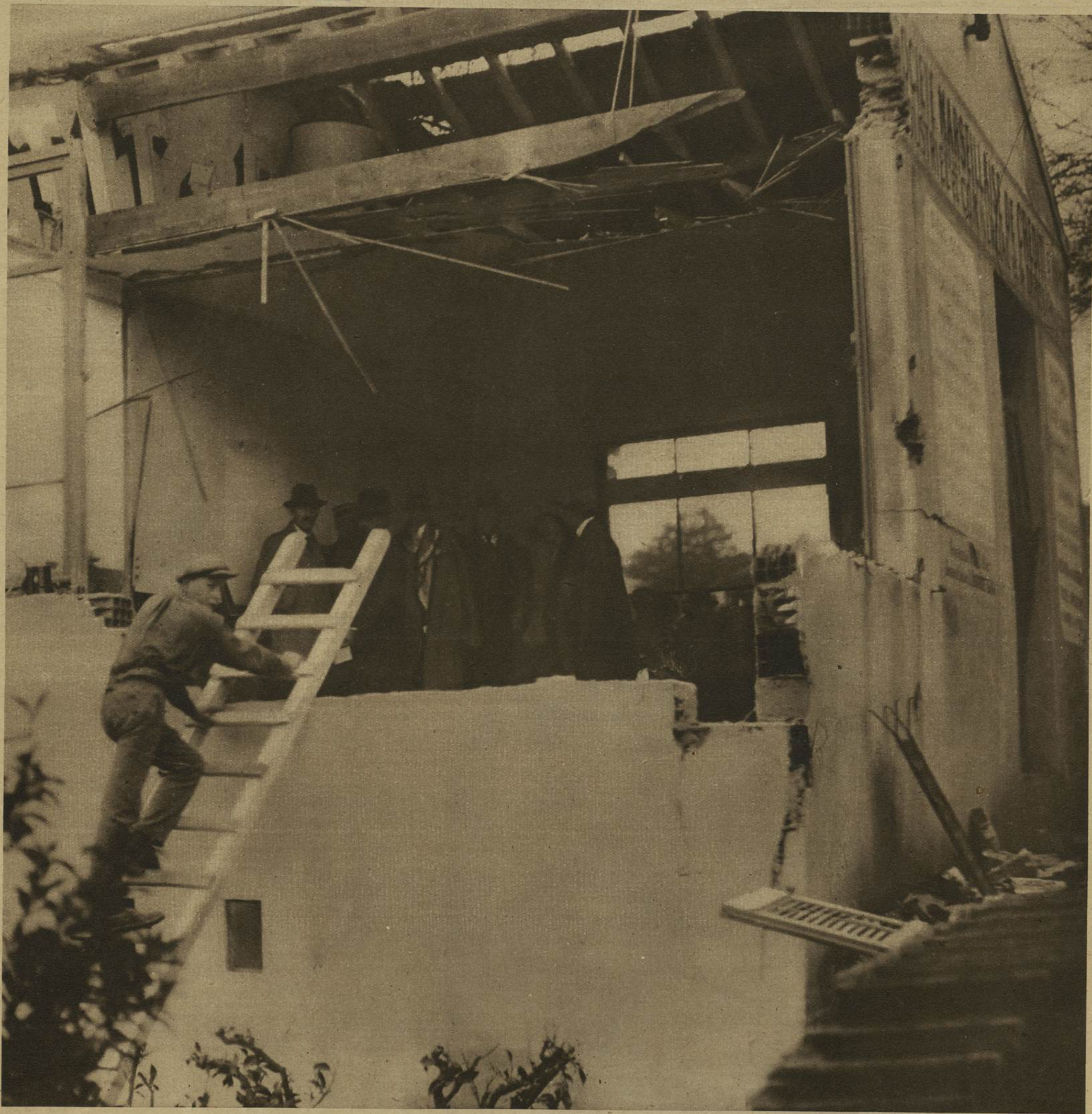
1 FR. 25 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

9 Janvier 1930

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

La septième bombe



sur la Côte d'Azur

(Lire page 12 le reportage de P. Rocher sur la mystérieuse explosion de la banque de Golfe-Juan.)

LA LANTERNE SOURDE

L'incarcération "à vie"

Il est curieux de constater combien une même peine peut être, suivant l'époque et les esprits, diversement appréciée. Jugée trop sévère par les uns, incapable d'atteindre au but qu'elle se propose par ses exigences mêmes et sa dureté, elle est déclarée, par les autres, insuffisante et nuisible à l'ordre social, par les faiblesses qui se glissent dans son application.

L'examen de ces critiques contradictoires fournit à l'observateur attentif la matière d'utiles réflexions.

La peine des travaux forcés est, depuis quelques années surtout, un thème inépuisable aux commentaires les plus divers. Alors que l'opinion publique, alertée par tout ce qui transpirait de la Guyane, avait été plus particulièrement émue par l'enquête pathétique de notre éminent collaborateur Albert Londres, et avait réclamé la suppression pure et simple du bagnes, voici que ces jours derniers on s'est avisé de trouver que l'envoi à Saint-Laurent du Maroni ne constituait pas pour certaines canailles endurcies un châtement assez effectif, et qu'il convenait d'instituer une peine nouvelle, intermédiaire, si l'on peut dire, entre la mort et les travaux forcés à perpétuité.

Ce châtement "intercalé" pourrait, dès l'abord, prêter à sourire, s'il ne s'agissait d'une question aussi douloureuse, car on ne voit pas tout de suite ce qui peut exister entre le bagnes perpétuel et la peine capitale, entre la vie et la mort.

Il existe cependant quelque chose : la cellule à vie.

Et des esprits sérieux ont réclamé — voire par le dépôt d'une proposition de loi — cette incarceration à vie pour les bandits, récidivistes du crime comme les "relégués" — récidivistes du vol ou de l'escroquerie — et qui ont échappé, pour une raison quelconque, à l'échafaud.

Ceux qui ont proposé cette pénalité aggravée ont soutenu qu'il y avait trop d'évasions parmi les bagnards, et qu'il ne devrait pas être possible que des hommes, que leurs crimes ont classés au rang de bêtes malfaisantes, puissent jamais reconquérir leur liberté.

Le cachot perpétuel, suivant ses partisans, ne présente pas ce danger : le détenu ne sortira de sa cage que mort ou fou...

Il est difficile d'envisager une incarceration cellulaire à perpétuité : les pays qui n'appliquent ou ne connaissent pas la peine de mort permettent au condamné, après une longue détention en cellule, ordinairement de dix années, de choisir entre la solitude du cachot ou le travail en commun dans les ateliers des maisons centrales. Et bien peu demandent à rester seuls...

L'emprisonnement perpétuel, entre les quatre murs du "carcere privato", constituerait donc un châtement terrible pour les récidivistes du crime ; un châtement tel qu'il n'existe pas obligatoirement dans les législations contemporaines des États civilisés.

Mais il ne pourrait être qu'une mesure exceptionnelle, réservée à d'exceptionnels bandits.

Et cette réforme qu'on voudrait

apporter au régime pénitentiaire, appelle nécessairement un retour vers le passé. Comment ne pas évoquer, avec une philosophie désabusée, les espérances que des hommes généreux avaient mises dans le régime de la transportation aux colonies ?

Le 12 novembre 1850, dans son message qui devait précéder l'élaboration de la loi de 1854, le prince-président écrivait : « Six mille condamnés, renfermés dans nos bagnes, grèvent le budget d'une charge énorme, se dépravent de plus en plus et menacent incessamment la société. Il semble possible de rendre la peine des travaux forcés plus efficace, plus moralisatrice, moins dispendieuse et en même temps plus humaine, en l'utilisant au progrès de la colonisation française. »

Et dans l'« Exposé des motifs » de la loi, on peut lire : « De redoutables associations se forment au sein même des bagnes, pour l'exploitation du bagnes. C'est la guerre organisée contre la société. Il n'y a pas de remède contre cette plaie profonde. On ne peut en débarrasser le pays qu'en la portant au loin, par-delà les mers, sur quelque terre où le forçat trouvera les moyens de vivre sans crime, du prix de son travail... »

Les bagnes de France, ceux de Toulon, Brest et Rochefort, étaient une lèpre. On s'aperçoit maintenant que le but moralisateur du bagnes d'outre-mer et les espoirs de colonisation efficace ne seront jamais réalisés.

Ainsi passent les institutions : elles ne durent qu'un temps, dans une sorte de perfection idéale, puis elles nécessitent des correctifs, des réformes souvent essentielles.

Rien n'est définitif : les institutions pénitentiaires n'échappent pas à cette règle mouvante...

On condamne ce qui avait été adopté unanimement, on revient à ce qui avait été abandonné pour toujours : une dépêche d'agence nous apprenait ces jours-ci qu'au Danemark on envisage très sérieusement de rétablir la peine de mort, parce que le budget est grévé par les sommes excessives que coûte l'entretien des hommes condamnés à la détention perpétuelle!

L'insupportable cliente

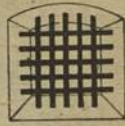
L'autre jour, M^e de Moro-Giafferri plaidait, devant la 12^e chambre correctionnelle pour la princesse Zizianoff, qui se plaignait d'avoir été diffamée par un consul américain et par plusieurs journaux des Etats-Unis.

Au cours de sa plaidoirie, l'éminent défenseur fut interrompu par sa cliente, qui manifestait une impatience excessive ; et cependant M^e de Moro-Giafferri était plus mordant et spirituel que jamais...

La princesse Zizianoff, trop exigeante, trouvait sans doute que ce n'était pas suffisant... A la troisième interruption, M^e de Moro s'arrêta, puis s'adressant au tribunal, d'une voix douloureuse :

« ... C'est la plus insupportable cliente que j'ai eue depuis vingt-sept ans ! et Dieu sait s'il en est venu à mon cabinet !... »

Les mots tombèrent comme une douche froide... La princesse fut calmée.



« Locarno » conjugal

Tous les journaux américains ont raconté avec de singulières précisions la scène attendrissante qui s'était déroulée, le vendredi 13 décembre, dans le cabinet du président du Tribunal entre Pola Negri et son époux, le prince Mdivani. Cette rencontre conjugale, qui était le premier acte de la procédure de divorce avait eu un dénouement inattendu : le prince et la princesse s'étaient réconciliés sous les yeux du magistrat, alors que d'ordinaire, comme chacun sait, la tentative de conciliation, prescrite par le Code, aboutit toujours à un échec.

La vérité est beaucoup plus simple et l'imagination de certains reporters, aidée peut-être par des renseignements inexacts, a galopé dans le vide.

Car, il ne se passa rien du tout au Palais de Justice, le vendredi 13 décembre 1929 ! Ni Pola Negri, ni le prince Mdivani n'étaient convoqués. Ils se réconcilièrent « à domicile » et prirent le soin d'en informer la presse, en situant leur « Locarno » conjugal dans le bureau d'un magistrat qui, à l'évidence, ne fut pas le témoin de cette cérémonie tout intime.



L'Almanach
est en vente partout

DÉTECTIVE

RÉDACTION
ADMINISTRATION

35, Rue Madame
PARIS - VI^e

Téléphone : LITRÉ, 32-11

GEORGE - KESSEL

Directeur
Rédacteur en Chef

Marcel MONTARRON
Secrétaire général

**Le numéro
53.453
gagne
50
millions !**



Le tambour de la Fortune d'où va sortir le numéro gagnant.

Madrid. (De notre correspondant particulier).

OEL d'Espagne ! Combien de gens ont eu, ces jours derniers, les yeux tournés vers Madrid comme vers la cheminée merveilleuse par où la Fortune elle-même pouvait descendre ! Combien de promeneurs de la Castellana, du Prado, de travailleurs des bas quartiers madriléens, de paysans andalous sur leurs terres rouges, de pêcheurs valenciens, de mineurs basques, d'ouvriers catalans, d'étrangers : Français, Italiens, Allemands, de joueurs de toutes les nations : Le gros lot de la célèbre loterie de Noël espagnole, quinze millions de pesetas, soit plus de cinquante millions de francs, tombe au hasard, comme une foudre bienheureuse.

Cette année encore, quarante nations écoutaient pour Noël les haut-parleurs, les sans-fil de Madrid. Mais en Espagne, il n'y avait pas de maison si humble qu'elle n'eût voulu courir sa chance dans la loterie géante fondée en 1763 par le roi Charles III, qui avait offert sa fortune en garantie du paiement des prix mis au tirage.

On avait vendu soixante-cinq mille billets à deux mille pesetas chacun, divisibles en vingtièmes de cent pesetas, soit près de quatre cents francs. L'Etat ne vend pas de parts plus petites, mais les acheteurs, fractionnent eux-mêmes leurs billets, jusqu'à des participations d'une peseta, soit moins de quatre francs. Pas même quatre francs ! Quel cirque de bottes, quelle marchande d'oranges, quel balayeur de rues ne serait pas parti dans cette course ouverte ? Au poteau, huit gros lots, le premier de quinze, le second de dix, le troisième de cinq, le quatrième de trois, le cinquième de deux millions de pesetas, le sixième d'un million et demi, le septième d'un million, le huitième de sept cent cinquante mille pesetas. En tout, quatre-vingt-dix millions de pesetas, environ trois cent cinquante millions de francs !

Comme chaque année, une semaine avant le jour du tirage, mendiants et miséreux avaient commencé à faire la queue devant les portes de l'Hôtel de la Monnaie, tenant plus de cent heures de jour, de nuit et de froid noir les places qu'ils vendraient aux premiers, le grand jour venu. Des gens charitables les ravitaillaient en sandwiches, en café, en cigares. L'infante Isabelle leur faisait distribuer des vivres.

Enfin l'heure du miracle approchait. La vieille femme qui depuis huit interminables jours tenait la première place dans la file, la vendit près de trois cents francs.

Les étincelles des postes émetteurs commencèrent à jaillir ; le parleur inconnu annonça les préparatifs angoissants du drame... On préparait les boules dans les deux gros tambours dont l'un contient les numéros, l'autre les prix... L'élève du Collège de San Ildefonso — établissement de bienfaisance de Madrid — tira de sa main innocente le numéro du Gagnant... le 53-453 !...

Le 53-453... répétèrent aussitôt les haut-parleurs des rues, des postes de radio, tandis que les journaux affichaient la suite des gagnants sur leurs énormes tableaux noirs.

Pourtant, les applaudissements de la foule madriléne ne montaient pas jusqu'au paroxysme : les quinze millions de pesetas du gros lot n'étaient pas gagnés par Madrid.

Le 53-453 avait été vendu à Saragosse, à un commissionnaire, appelé Emmanuel Lopez, qui en avait cédé

des parts à presque tous ses clients, domiciliés dans la capitale de l'Aragon et la campagne environnante, tous gens modestes ou pauvres, vendeuses du marché, cheminots, ouvriers, dont certains ont gagné pour leur part jusqu'à plus de cent mille francs. Quelle liesse dans Saragosse ! et dans tant de maisons déshéritées ! Il semble qu'une providence compatissante guide la main du collégien de San Ildefonso.

Pauvre Emmanuel Lopez, foudroyé par le bonheur ! Il n'arrivait pas à y croire, si pauvre vraiment que, n'ayant pas d'argent pour acheter une douzaine d'œufs, il avait dû la payer avec une part du billet gagnant : quatre-vingt mille francs, la douzaine d'œufs !

Et l'avoué de Barcelone, M. José Capdevile, qui avait rêvé que le



Emmanuel Lopez.

numéro de son téléphone, le 53-453 justement, serait le numéro gagnant, ne se pardonne pas de n'être pas arrivé à temps pour l'acheter !

Comme, pour nous, toutes les histoires d'Espagne doivent, depuis « Carmen », finir par les taureaux, voici celle d'un torero de village, qui courait la campagne aragonaise, et faisait sur les places ses écoles, comme tant d'espadas voués à la célébrité. Pour lui, en attendant la gloire de Joselito, il aura eu celle de gagner près de trente mille francs dans une course villageoise... Mais oui ! avec la part du numéro gagnant, part d'une peseta, qu'un amateur, lui avait donné en récompense pour ses prouesses !

Pedro GONZALEZ.

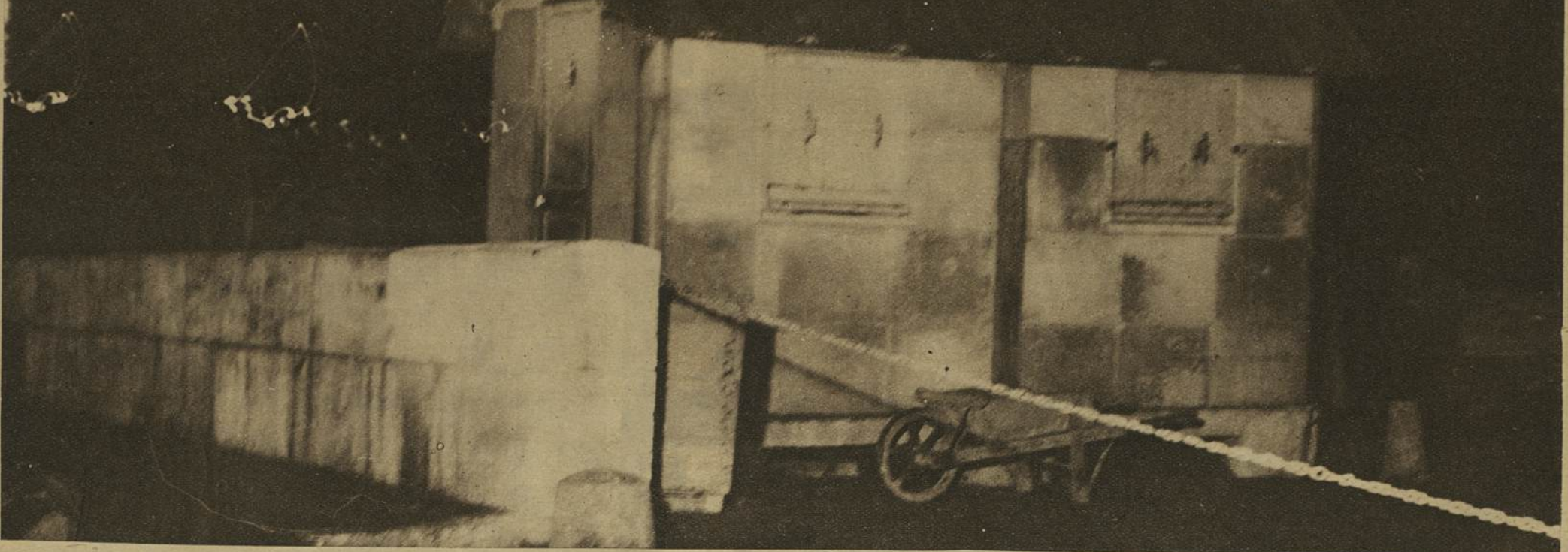
DÉTECTIVE

ABONNEMENTS

| | 1 an | 6 mois |
|-------------------------|------|--------|
| France et Colonies..... | 55,» | 28,» |
| Étranger | | |
| Tarif A..... | 72,» | 37,» |
| Étranger | | |
| Tarif B..... | 82,» | 43,» |

Compte Chèque Postal
n° 1298-37

LE REMORDS QUI DÉNONCE



Sur la berge tragique, quai d'Auteuil, voici la borne sur laquelle tomba la malheureuse Nini et la cabane où son cadavre fut caché pendant plusieurs semaines.

N s'était habitué à ne plus voir Nini Friquet quitter chaque matin sa baraque lépreuse du quai d'Auteuil pour l'atelier de la rue Boileau, sans s'interroger plus avant sur sa fin dernière... Elle avait d'abord appartenu à l'armée imposante des dix mille disparues dont les noms, classés dans de beaux dossiers à la Préfecture de Police, n'en sortent jamais. Puis, lorsque son cadavre fut repêché dans la Seine, à l'autre armée des corps qui errent d'une berge à l'autre, qui attirent le poisson et que les marinières lorsqu'ils les aperçoivent, rejettent avec leur gaffe, croyant avoir affaire à des cadavres de chiens... Identifiée, reconnue, on la calomnia jusqu'à la mort, l'accusant presque d'avoir recherché l'oubli des désespérés... Il fallut que, sous la poussée impérieuse du remords, son meurtrier s'accusât lui-même pour qu'enfin elle fut vengée.

Ce drame du quai d'Auteuil constitue en vérité une tragique illustration de la puissance du remords... Eût-il été, en effet, si extraordinaire que Nini Friquet mit un terme à sa vie en se jetant dans la Seine? Non. Elle avait cependant l'âge de la gaité et des rêves : dix-sept ans, quand elle disparut, en septembre dernier, sans aucun espoir de retour. Mais quelle existence déjà tragiquement remplie!

Sur les berges de la Seine

Eugénie Friquet portait aussi le doux nom de Flore. Déesse du printemps et des fleurs, vous ne fûtes pour elle qu'une marâtre. Nini était la troisième d'une famille de quatorze enfants dont six connurent le pitoyable destin des enfants pauvres : la mort par rachitisme et par misère. J'ai visité les lieux où s'écoula son enfance : c'est, sur le quai d'Auteuil, une cabane plantée à même la terre nue. Quatorze gosses pour combien de lits? Les derniers nés piaillaient dans un lit de fer. On a peine à imaginer les misérables conditions d'existence des pauvres gens qui végètent là-bas, à la limite des berges de la Seine. On a peine à imaginer la liberté de mœurs qu'ont leurs filles quand elles grandissent. A dix-sept ans, Nini Friquet avait été deux fois mère, sans pouvoir donner à sa progéniture la puissance de vivre. Elle était enceinte quand la vie brusquement lui fut ôtée...

Ce seraient de bien tristes vies que celles de ces deshéritées si l'amour — ou du moins ce que représente pour elles l'amour — ne leur apportait son rayonnement et sa force. Nini Friquet le rencontra dans le décor des péniches et des chantiers des berges. Elle avait quinze ans quand Henri Roudier la prit pour femme, à la hussarde, sans avoir à passer par la sacristie et le bureau du maire. Henri Roudier, grand, solide garçon, brutal, n'avait jamais vécu que sur les berges, tour à tour manœuvre, débardeur, veilleur de nuit. C'était un de ces vagabonds des rives de la Seine pour qui une maison constitue un luxe étrange, et qui n'avait jamais fait son lit que sur des sacs de ciment, dans les cahutes ou les chalands abandonnés. La vieille péniche dans laquelle il couchait avec sa mère, et qui était amarrée l'an passé quai d'Auteuil, ayant sombré, il avait obtenu la permission d'abriter ses nuits sous le plancher d'une baraque de pointeau, dans une sorte de taupinière ouverte à tous les vents, transformée en marécage par les pluies, et où, pour pénétrer, il fallait se mettre à quatre pattes. Il était devenu par la même occasion veilleur de nuit de l'entreprise, ce qui lui donnait le droit d'avoir des journées nonchalantes. Il surveillait quelque cinquante mille sacs ayant contenu du ciment. Sa mission consistait à pourchasser, fut-ce à coups de revolver, les pilards des berges, qui en veulent moins aux hommes qu'aux matériaux, aux toiles et aux outils. De la cabane du quai d'Auteuil, Nini Friquet passa donc dans la tanière de la berge. Le grabat qu'elle venait y partager avec Roudier était plus dur que celui du quai d'Auteuil, mais elle s'y croyait plus libre. Elle y était battue, mais sans doute, habituée qu'elle était à des meurs rudes, croyait-elle que les brutalités sont une manifestation de l'amour. Imaginait-elle d'autres étreintes que celles des hommes qui sont buveurs et méchants? Elle ne se plaignait pas quand Roudier, ivre, lui donnait, bien qu'enceinte, des coups de pieds dans le ventre, quand il s'exerçait à lui faire des cicatrices avec son couteau, pour voir couler son jeune sang, quand pour l'effrayer, la nuit, il tirait au revolver sur des rôdeurs invisibles. Un jour, pendant un dîner de baptême, dans la cabane du quai d'Auteuil, Roudier ne cessa de lui piquer les jambes sous la table, avec son poignard, sans qu'elle osât crier, sans qu'elle osât arrêter sa main. A l'atelier, ses compagnes, devinant son esclavage, lui donnaient des conseils d'indépendance, qu'elle écoutait mélancoliquement, sans les suivre. Sa mère, Mme Friquet, l'encourageait à quitter le propre à rien, buveur et paresseux. Nini avait-elle peur ou bien les désirs qui habitaient son jeune corps étaient-ils plus puissants que les conseils de la raison : elle retourna sur la berge, dans la taupinière.

Elle y retourna pendant deux ans...

L'homme traqué

J'ai revécu l'autre jour sur la berge, à l'endroit même où eut lieu le crime, la disparition de Nini Friquet et les angoisses du criminel. C'est dans les chantiers de Mantes. Il n'y a à cet endroit de la rive, aux frontières d'une montagne de sacs de ciment, que deux baraques, celle sous laquelle logeait Roudier, et la baraque où se tient son contremaitre, Auguste qui joua à son insu, un grand rôle dans la vengeance de la « disparue ».

Quatre mois plus tôt, Roudier — Riri — et Nini s'étaient revus là pour la dernière fois. C'était le 2 septembre. Les deux amants avaient déjeuné avenue de Versailles, chez Cochet, puis, bras-dessus, bras-dessous, étaient revenus jusqu'au pont Mirabeau. Ils faisaient un beau couple, lui trapu, râblé, elle gaillarde et drue. Ils se quittèrent rue Saint-Charles.

— Je vais acheter des dragées pour le baptême du neveu, dit Nini. Je te retrouverai.

Roudier revint seul sur la berge « au travail », comme il disait. En réalité, il prépara ses instruments de pêche. Son contremaitre Auguste, qui l'avait devancé, s'étant placé d'un côté du viaduc, il se mit de l'autre côté. Les deux hommes qui étaient à portée de parole ne se voyaient pas. Le drame commença vers deux heures et demie quand Nini arriva, apportant un coffret de dragées.

Roudier, sans abandonner sa ligne, la reçut mal.

— Pourquoi es-tu restée si longtemps? Nini riposta, cavalièrement : — Ça ne te regarde pas.

— Pourquoi ça ne me regarderait pas? — Il la frappa. D'une giffle, dit Roudier. La giffle fut si forte que Nini fut renversée. Elle tomba sur une borne en ciment armé, roulant sur elle-même, meurtrissant son ventre déjà gonflé par la grossesse. Chienne docile, elle ne riposta point, se contentant de grommeler :

— Sale brute ! Tu frappes fort ! Maintenant j'ai mal au ventre...

Ainsi Roudier a-t-il raconté le drame. Nini Friquet, aux yeux mouillés, avait-elle encore la force de parler? Elle resta étendue, si endolorie, que l'homme brutal dut la porter jusqu'à la baraque, la faire glisser dans sa tanière, la coucher sur son grabat...

La fièvre l'avait prise. Elle geignait doucement demandant à boire. Il déboucha une bouteille de bière, lui versa du liquide dans le gosier. Puis il sortit, reprit sa ligne et recommença à pêcher.

Imagine-t-on une dureté de cœur ou une inconscience aussi grande ! Roudier ne revint auprès de la mourante que une heure après.

— Comment ça va? — Le sang coulait du nez et de la bouche de Nini, formant jusqu'à ses seins une mare noire. Roudier reprit :

— Ça ne va pas.

Il hocha la tête et retourna pêcher. Une heure passa encore. Roudier n'osant plus, sans doute, regagner sa tanière. Il gemit dans la solitude du soir. Le départ d'Auguste le libéra. Son contremaitre, remisant sa ligne, le salua joyeusement :

— Assez pêché, je vais prendre l'apéritif !

Alors seulement il osa revenir près de Nini. Elle était immobile. Il la rudoya. Elle ne bougea pas. Il lui prit la tête : la tête retomba. Nini était morte...

Il quitta sa tanière et se mit à rôder. Auguste, qu'il rencontra, lui donna sa paye : vingt francs. Il se rendit à tout hasard chez la mère de Nini. Elle était absente, les trois plus jeunes enfants gardaient la cabane. Roudier les questionna :

— Pas vu Nini ? — Il le savait bien ! Il voulut changer de chemise. La petite Madeleine lui en apporta une, que Nini avait repassée la veille. Il l'endossa et sortit. Au passage, il rencontra une amie de Nini, Charlotte Defert. Il la questionna aussi :

— Pas vue ? — On eut dit qu'il recherchait la morte. Il s'arrêta au café Monteil, prit l'apéritif, posément, comme s'il lui était nécessaire de réfléchir, alla ensuite acheter du tabac et s'en fut dîner chez Cochet... Et le soir, ses recherches recommencèrent. Charlotte Defert l'accompagna à l'hôpital Boucicaut.

— Des fois qu'elle se serait trouvée mal, qu'elle aurait accouché ? — Ils visitèrent deux commissariats, L'accordaire et Auteuil.

Vous n'auriez pas entendu parler d'un accident ? — Ils revinrent chez Mme Friquet.

— Elle a dû faire un coup de tête ! C'était grand nuit. Comme s'il avait fait tout son devoir, Roudier revint à sa tanière. Il prit son temps, alluma sa lanterne, rangea ses instruments de pêche, prépara ses couvertures. La boîte de dragées qu'avait achetée Nini traînait au bord du trou, il la jeta dans la Seine. Il se glissa ensuite dans sa couchette, puis, éteignant sa lampe, ferma les yeux, il s'étendit à côté du cadavre, lui tournant le dos...

Cauchemars d'assassin

Pendant trois jours, on vit Roudier sur la berge, veillant à ce que personne ne vint troubler la morte, couchant chaque nuit à côté d'elle.

Que furent les confidences de l'assassin à son infortunée fiancée? Il l'a dit : il vécut dans un épouvantable cauchemar. Au troisième jour comme le cadavre empestait et que des riverains se plaignaient que cela sentait « le chien crevé », il pensa à le pousser au fil de l'eau. Puis il pensa que restant sur place, accroché à des herbes, il pourrait l'accuser...

Il recouvrit la morte de sa pèlerine et la traîna le long du quai, lui faisant un rempart de sacs. Où pouvait-il la cacher? Il se mit à la besogne. Pendant cette dernière nuit, il éventa la muraille de sacs, en déplaçant six cents, et le fit passer par la brèche. Il lui fit une niche. Il allait ainsi l'ensevelir quand il remarqua un corps à peine formé qui se détachait du cadavre déchiré : son enfant. Il lui fit un cercueil, d'un sac, et le jeta dans la rivière. Puis il dissimula derrière les sacs le cadavre de Nini et alla s'étendre sur le grabat d'où il l'avait emportée. Son angoisse écartera le sommeil. Il sortit de sa tanière, mais y rentra, effrayé par le clapotis de l'eau. Le lendemain, il vint demander

l'hospitalité à Mme Friquet. Elle pleurait la disparue. — Où est-elle allée? Elle n'avait aucune raison de partir, ni de mourir... L'autre jour elle était joyeuse.

Roudier confessait déjà son remords... — Je ne peux plus dormir là-bas. Je la vois en rêve. Ma tête est traversée de cauchemars... Chaque fois que les locomotives qui manœuvrent à la gare d'Auteuil sifflent, il me semble qu'elle me parle... Je n'ose plus me promener dehors. Ah ! je suis impressionné...

Même à l'abri des sacs, le cadavre révélait sa présence... Roudier déplaça encore une fois six cents sacs ; il enferma la morte dans une toile et la dissimula de nouveau... Peine perdue. Il régnait dans le chantier une atmosphère de charnier. Là-dessus, on vint lui apprendre que son enfant avait été repêché. Son angoisse grandit. N'allait-on pas découvrir du sang dans sa tanière? N'allait-on pas découvrir la morte aussi? Il acheta de l'eau de javel, quatre litres, lava son trou. Les jours passèrent, puis les semaines. L'odeur persistait ; son contremaitre, son patron lui en firent le reproche. Il acheta encore deux nouveaux litres d'eau de javel. Le chlore ne suffisant pas, il se procura du grésil, six litres, qu'il paya de ses deniers. Rien n'y fit. Un événement devait encore le mettre face à face avec sa victime. Auguste, son contremaitre, lui apporta que la péniche La Fontaine allait venir décharger du ciment et ramportera les sacs vides. Il s'affola. La nuit qui suivit, il recommença sa besogne. Nini Friquet n'était plus qu'une masse inconsistante. Il essaya de l'emporter dans ses bras : c'était impossible. Il alla chercher des planches, les réunit, le fit rouler sur des rondins, y plaça le cadavre et le fit ainsi arriver jusqu'à sa tanière. Il le laissa sur son chariot improvisé, envisageant un autre transfert. Il attendait, a-t-il dit, que la « chair fut tout entière décomposée, que le cadavre ne fut plus qu'un monceau d'ossements » pour s'en débarrasser une fois pour toutes.

Les événements ne servirent pas ses desseins criminels. Novembre arriva. On vint lui annoncer que sa baraque allait être démontée, qu'aucun sac ne serait plus jamais entreposé sur la berge. Il se vit découvert. Plus de sacs vides, plus de cachette. Il pensa sérieusement à immerger le cadavre. Il attendit la nuit du 23 novembre. Roudier lui-même a raconté la scène.

— Tout était noir. J'ai parcouru la berge pour m'assurer que j'étais bien seul. Je n'ai pas allumé ma lanterne... Le bec de gaz du quai m'éclairait... J'ai tiré le cadavre hors de mon trou, avec une raquette. Le corps était entr'ouvert. Je lui ai ôté ses couvertures. Je l'ai approché de la rive. La tête a roulé dans l'eau toute seule, puis les mains. Alors j'ai poussé Nini. Je l'ai suivie des yeux jusqu'à ce que le courant l'emporte. Quand elle disparut, je ramassai la couverture à barres bleues qui l'avait enveloppée et je rentrai dans la cabane...

Ce qui subsistait de Nini Friquet fut repêché le 28 novembre par un marinier. Une des jambes était encore gainée dans un sac, que retenait une jarretière. Mme Friquet et ses filles reconnurent la jarretière. On ne supposait pas encore qu'il y eut crime. Le docteur Paul lui-même, si expert en la matière, ne se prononça pas. Nini Friquet, tombée à l'eau, avait pu avoir la tête et les mains emportées par une hélice de bateau. On la conduisit en terre sainte. Roudier suivit le cortège et pleura.

Mais un autre homme suivait le cortège qui regardait Roudier : c'était le brigadier chef Deslogères. Deslogères ne l'inquiéta pas ce jour-là, ni pendant les semaines qui suivirent. Il se contenta de le suivre à la trace, guettant ses confidences, guettant les manifestations de son remords...

Et Roudier se dénonça de lui-même. — Il arrivait chez Mme Friquet, affolé : — J'ai revu Nini !... J'avais ma tête dans ses mains ! Elle me suppliait. C'est horrible ! A l'affolement succédait parfois l'espoir. Depuis quatre mois, Roudier vivait comme un homme traqué et il était encore en liberté... Sur la berge, dans le chantier, dans son trou, il lui arrivait de chanter son bonheur...

— Drôles de chansons ! grognait le contremaitre Auguste. J'ai comme une idée que je n'aurai qu'un coup de téléphone à donner pour l'envoyer casser des cailloux sur la route n° 45... Un jour, enfin, le remords eut raison de son cynisme. Il fit une dangereuse confidence.

— Je ne peux plus vivre ainsi. Il faut enfin que ça finisse. Cela finit dans le bureau de M. Nicolle. Roudier protesta faiblement de son innocence, mais il tremblait si fort que, disent les policiers, lorsqu'on lui apporta son dîner, « sa fourchette battait sur son assiette comme sur un tambour ». On le laissa reposer. Au matin, il dit : — J'ai réfléchi toute la nuit. Depuis des mois je ne dors plus. Je veux m'ôter un cauchemar... Et c'est ainsi que le triste amant de Nini Friquet libéra sa conscience le 10...



Henri Roudier (à gauche) et Nini Friquet (à droite).



Dans son dernier épisode J. Kessel nous a fait connaître Fred, énigmatique personnage que la plupart des établissements de nuit de Montmartre ont vu dans l'exercice de ses doubles fonctions de maître d'hôtel et de trafiquant de cocaïne. Une vengeance de femme l'a fait tomber dans une souricière tendue par la police. Mais...

II. — Heures blanches

FRED reparut à Montmartre beaucoup plus tôt que je ne l'aurais cru. Avait-il fait de la prison, avait-il même vu un juge d'instruction? Nul ne pourrait le dire.

Lui prétendit que, arrêté, il avait eu le temps de jeter dans une bouche d'égout ses paquets de cocaïne, et que, dans le sinistre hôtel qu'il habitait, la perquisition n'avait rien pu faire découvrir. Si bien que la police judiciaire avait dû le relâcher.

Il reprit son personnage de maître d'hôtel impeccable et mélancolique.

A quelque temps de là, Guy m'emmena dîner dans un petit restaurant de la rue Lepic où les mets sont de qualité et les clients d'une élégance excessive. Parmi eux se distinguait un garçon de trente ans, exsangue, mais au visage fin et sensible et très sobrement vêtu.

Guy, en entrant, lui avait serré la main et l'avait salué d'une phrase qui était, selon l'habitude de mon singulier ami, à la fois affectueuse et mordante. Je remarquai qu'il l'appelait « l'avocat » et conclus, de ce sobriquet, que l'homme devait être un beau parleur.

Comme son visage m'intéressait, j'aurais un autre jour demandé sûrement à Guy de me renseigner sur lui (car Guy, je ne sais comment, est l'homme qui connaît le mieux les destinées et les combinaisons obscures de Montmartre). Mais, ce soir-là, je n'avais l'esprit occupé que par une information publiée par les journaux de l'après-midi et qui annonçait l'arrestation, à la gare du Nord, au moment où ils revenaient de se ravitailler en Belgique, d'un gros trafiquant de cocaïne et de ses deux acolytes.

J'avais reconnu, bien qu'elle eût paru au-dessus d'un nom que j'ignorais, dans la photographie du marchand de stupéfiants le gérant d'un établissement, célèbre à l'époque par son jazz et ses chanteurs nègres, où je passais deux nuits sur trois. Il m'avait été présenté fort chaleureusement par Guy sous le pseudonyme du « Rouquin » et, sur une telle garantie, nous étions devenus assez amis.

Or on a beau être habitué aux surprises que réservent à leurs habitués les dessous de Mont-

martre, il est assez saisissant de trouver sur une feuille imprimée et à la rubrique des faits divers la figure d'un homme avec lequel on a bu plusieurs bouteilles et sur l'activité véritable duquel on ignorait tout.

A peine fûmes-nous assis que je m'ouvris de ma stupeur à Guy.

— Je comprends que tu sois un peu renversé, me dit celui-ci. Le Rouquin cachait bien son jeu. Avec ses intermédiaires, j'étais seul à savoir. Et tu peux témoigner que je garde secrètes les affaires des amis puisque, même à toi, je n'ai rien raconté. Ah oui, il était fort, le Rouquin. Jamais de vente directe. Des courtiers sûrs, c'est tout.

— Et alors?

— Alors quoi?

— Comment s'est-il fait prendre?

Guy me regarda avec ce sourire de Scapin tragique qui me plaît tant chez lui, savoura longuement une bouchée de l'omelette crépi-

N. D. S. D. E.



Souvent emmené par un guide fallacieux, le touriste a quelque chance de se voir danser dans les sinistres, danses

tante qui venait de nous être servie, et murmura :

— Ce que les honnêtes gens peuvent être bêtes! Il but avec délectation un verre de vin rosé et poursuivit :

— Voilà plus d'un an que tu es l'ami de Marc-Antoine et le mien, plus d'un an qu'on t'affranchit sur Montmartre et tu ne vois pas tout de suite par qui on est arrivé au Rouquin.

Guy me prit la main et me courbant les doigts un à un :

— Le Rouquin n'avait pas de régulière, donc pas vendu par une femme. Il n'avait pas de clients, donc pas de fuite de ce côté. On ne l'avait jamais filé ni perquisitionné, donc la police ne le soupçonnait pas. Deux de ses courtiers ont été faits avec lui, donc c'est un autre.

Guy était arrivé au dernier doigt libre de ma main qu'il continuait à tenir.

— Quel est le marchand de came, demanda-t-il, qui, pris récemment, s'en est tiré à bon compte?

— Fred, répondis-je malgré moi.

Sans dire un mot, Guy ricana de nouveau et me plia le cinquième doigt.

— Tu crois, vraiment? murmurai-je.

— Je n'ai nommé personne. Seulement le travail de cerveau que j'ai mis du temps à te faire faire, un homme averti, ça lui vient comme un éclair. Il faut se méfier tout le temps quand on veut gagner gros. J'avais conseillé au Rouquin après l'affaire que tu connais de se tenir tranquille une année. Il avait des capitaux. Il pouvait. Il s'est cru plus fort et puis il avait dans la tête d'acheter une propriété qui lui plaisait pour pêcher à la ligne. Il lui manquait cinquante sacs. La propriété était une occasion. Il ne voulait pas la manquer. Mais le donneur non plus.

— Un homme qui a les citations de Fred, donc du courage...

— Ce n'est pas le même. Faut avoir le cœur autrement accroché pour préférer des mois et

des mois de cellule plutôt que de vendre des gens dont tu te moques. Bien sûr qu'il y a des risques à ce jeu-là aussi. On ne me vendra pas sans que je fasse du mal, ni Barbou-le-Corse après son histoire de langue coupée, on n'aurait pas vendu gratis non plus Marc-Antoine dans le temps. Mais il y a des gens qui aiment mieux courir ce danger-là que de moisir en tôle. Surtout dans les affaires de drogue.

— Vous ne pouvez savoir, monsieur, à quel point Guy a raison, dit une voix agréablement timbrée et d'une finesse de diction si invraisemblable dans le milieu où je me trouvais que j'en éprouvai une véritable secousse intérieure.

Complètement absorbé par les démonstrations de Guy, je n'avais pas vu que, debout et légèrement penché vers notre table, se tenait le jeune homme au visage exsangue que Guy sur-nommait « l'avocat ».

— Supposez un instant, monsieur, reprit l'étrange personnage, que vous êtes intoxiqué, que vous êtes pris, emmené à la police judiciaire et que là, outre la menace de la prison, on vous inflige la privation de la drogue noire ou blanche, peu importe, et que pour un renseignement on vous offre de vous en fournir. Il faut pour résister une force de volonté plus ferme que pour subir des tourments physiques. Or c'est précisément la volonté que la drogue attaque la première. Comprenez et soyez indulgent.

Il nous salua avec une politesse raffinée et s'en retourna à sa table.

— Tu as vu le pouvoir de la came, remarqua Guy. Il nous en a entendu simplement causer. Il a fallu qu'il vienne, et pourtant il est distant, l'avocat.

— Pourquoi l'appelles-tu ainsi?

— Mais parce que c'est son métier.

Comme nous avions fini notre repas, Guy demanda au garçon livide de venir prendre un marc avec nous.

— Pas vrai que tu es du barreau de Paris? demanda-t-il.

— J'étais, rectifia l'autre avec un calme qui faisait mal.

Il chauffa avec application son verre entre les paumes de ses mains très belles, très soignées, me fixa quelques secondes de ses prunelles dilatées.

— Voilà ce qui m'est arrivé, dit-il, et vous pourrez apprécier mieux que quiconque, car j'ai lu vos livres, monsieur, comment le hasard compose les meilleurs romans. J'ai commencé à prendre du blanc au Quartier Latin par l'entremise d'une petite femme. Cela me plut beaucoup et je continuai. Entre temps, je passai mes examens et devins le secrétaire d'un maître illustre. C'était la bonne série, puisque j'eus la chance de plaire à une actrice belle et luxueuse. J'en devins très amoureux, en partie, je crois, parce qu'elle partageait mon vice. Nous prîmes la cocaïne ensemble, chaque nuit, ce qui développait et enrichissait notre sensualité. Un jour, je ne la trouvai pas chez elle. La femme de chambre, assez gênée, me dit que sa maîtresse — et la mienne, si vous permettez ce jeu de mots — était partie pour une tournée imprévue. Le lendemain, au Palais, on m'avait dit qu'une cliente demandait mon assistance. C'était, vous l'avez deviné j'en suis sûr, Marthe. On avait perquisitionné chez elle. Je vis la malheureuse effondrée, grelottante, dans les locaux de la police. Elle se jeta vers moi, me supplia de la faire sortir. J'étais impuissant, inexpérimenté. Je ne sus même pas lui glisser le sachet plein de poudre blanche dont elle avait un mortel besoin.

« Alors, monsieur, devant moi, elle commença à livrer son marchand, des amis... Une sueur affreuse me glaçait. Je la sentais prête à tout et le commissaire qui l'interrogeait, sachant fort



Il avait eu le temps de jeter dans une bouche d'égout ses paquets de cocaïne.



laisser prendre à une figuration dont on veut l'éblouir et le terrifier : caveaux de faux apaches

MONTMARTRE



bien à quoi s'en tenir sur mon compte, les yeux baissés, de sa voix douce et insinuante, la poussait, la poussait toujours. Et il jouait avec les paquets saisis chez elle, en éventrait un, faisait miroiter sous un rayon de soleil les paillettes étincelantes. Et Marthe, à bout de nerfs, de raison, en ma présence, me vendit. Mon illustre patron étouffa les poursuites, mais je fus radié. Maintenant je donne, contre argent, des consultations préventives à ces messieurs.

D'un geste vague et las, il montrait la tourbe aux vêtements voyants, aux visages dangereux qui nous entourait.

Certaines nuits, à Montmartre, sont singulièrement fécondes en récits et en actions. Ce sont elles qu'attend obscurément, au prix d'une patience indéfinie, celui qui aime le mystère brusquement percé, l'aventure subite et brutale, la dure émotion.

Souvent, emmené par un guide fallacieux, le touriste part à leur recherche et, s'il a quelque sens critique, s'il ne se laisse pas prendre à la figuration grossière dont on veut l'éblouir et le terrifier, il revient déçu, désabusé, et pensant : « Il n'y a rien de secret, de périlleux à Montmartre et les hommes qui fréquentent ses cafés, ses petits bars sont d'inoffensifs consommateurs, pareils à tous les noctambules des grandes villes ».

Il ne se rend pas compte, ce promeneur frustré, qu'il n'y a point de rixes, ni de meurtre sur commande et que les hommes qu'il coudoie, au regard agile, à la main prompte, au désœuvrement suspect, ne portent pas écrits sur leurs fronts les souvenirs de leur passé.

Il faut, peu à peu, gagner leur confiance, traîner avec eux de table en table, de verre en verre, des mois durant, jusqu'à l'aube. Et il faut surtout qu'ils sentent dans leur compagnon une aptitude à les comprendre, à les traiter d'égal à égal et — pourquoi ne pas le dire — à les aimer, quand certaines de leurs qualités — que leur vie en marge des lois rend plus vigoureuses et plus nues — le méritent.

Alors, avec une liberté vraiment émouvante chez ces gens à qui une indiscretion peut être fatale, ils se livrent, ils racontent des histoires qui, si elles étaient répétées, les pourraient mener loin. Alors, quand la chance s'en mêle, il arrive à celui qu'ils ont ainsi pris en amitié de vivre quelques heures de leur existence tour à tour triomphante et traquée.

Tel fut mon lot la nuit où Guy et l'avocat me donnèrent les éclaircissements que je viens de rapporter, nuit, où, je ne sais par quelle attention du hasard, il n'y eut pas de mort d'homme pour épilogue.

Lorsque Guy sent ma curiosité exaspérée et qu'il est de bonne humeur, il consent à lui donner de nouveaux aliments. Mais, dans ce cas, il ne parle plus, il montre, il fait toucher du doigt.

Ses affaires, dans la journée, avaient dû être heureuses, ou bien des amours passagères mais spécialement agréables, avaient dû apaiser sa nerveuse ironie, puisqu'il me déclara soudain : — Allons voir une drôle de cache.

Au premier abord je crus que Guy s'était moqué de moi. Cela m'étonna un peu, à dire vrai, car je sais que s'il les plaisante volontiers, il se montre en revanche très ménager du temps de ses amis. Mais que pouvais-je penser d'autre lorsqu'il m'eut fait entrer, après quelques centaines de mètres parcourus sur les boulevards extérieurs vers la place Clichy, dans une boîte de nuit ne différant en rien des autres boîtes de nuit. Un jazz, des tables avec des seaux à champagne, des consommateurs décents, élégants même pour la plupart et accompagnés de femmes chargées de bijoux.

Tels étaient le cadre et le personnel de l'endroit.

Nous nous assimes et Guy commanda le vin le plus sec, le plus cher. D'ailleurs, presque tous nos voisins buvaient le même.

— Seulement, moi, je ne le paie pas, me renseigna Guy à demi-voix. Tatave est un vieil ami.

Je le vis échanger un affectueux clin d'œil avec un homme d'âge mûr, très large d'épaules, au visage discret, aux yeux vifs. Il portait un smoking de la meilleure coupe, et, tanois qu'il allait de table en table, s'entretenant familièrement avec les clients, montrait une aisance et une éducation parfaites.

— Un ancien médecin de Nancy, me dit Guy avec cette étrange fierté dont témoignent les hors la loi chaque fois qu'un déclassé prend une place dans leurs rangs.

Je demandai, d'assez méchante humeur : — C'est pour me le faire voir que tu m'as mené ici ?

— Lui après, les autres d'abord. Regarde bien leurs billes et ne grogne plus.

Son ton me fit suivre attentivement le conseil qu'il me donnait. Alors, fixant tour à tour les visages dont nous étions entourés, je distinguai chez ces hommes, chez ces femmes qui pourtant parlaient anglais, espagnol, allemand (nous étions à peu près les seuls à employer le français) une mystérieuse fraternité d'expression. Les yeux étaient à la fois brillants et sans acuité, les pommettes évidées et pâles, les bouches crispées par des tics. Je me souvins de Fred, de Pauline de Z..., de l'avocat que nous venions de quitter. J'éprouvai un véritable saisissement comme si, sans le savoir, j'avais été conduit dans un hôpital déguisé en établissement à champagne.

— Qui?... Tous? demandai-je à Guy.

— Tous, dit-il.

Il fit une pause légère pour savourer la défaite absolue de mon scepticisme et poursuivit. — Tous, drogués, minés, bons. Tatave joue le grand jeu. C'est un homme. Tu sais qu'il n'y a pour ainsi dire pas une tôle à Montmartre où il n'y ait un vendeur de came : portier, chasseur, garçon ou putain. Mais ils font ça au détail, à la petite semaine. Tatave, lui, a décidé d'aller fort. Il a des racoleurs dans les grands hôtels, il ne voit que la belle clientèle. Ses serveurs sont des gars qu'il connaît. La marchandise est bonne. Il vend, à découvert, toutes quantités demandées, mais comptant. C'est une question de vitesse. S'il atteint le chiffre qu'il s'est fixé avant que la police arrive à lui, il gagne. Sinon...

Il s'arrêta net et fronça les sourcils, qu'il a très noirs et très lisses.

— Je n'aime pas ça pour Tatave, grommela-t-il. Ce n'est pas le genre qu'il faut ici.

Deux Argentins venaient d'entrer, mais la remarque de Guy ne s'adressait pas à eux, car pommadés, lustrés, les orbites caves, ils ne se distinguaient guère du reste des clients. Elle visait leur compagne, visiblement ramassée dans quelque autre boîte de nuit, une assez belle fille, mais affreusement vulgaire et saoule à rouler. Cette femme tenait entre ses doigts tremblants une liasse de billets qu'elle regardait, hébétée. Soudain elle se mit à sangloter comme une enfant battue.

— Je suis noire, noire, gémissait-elle. Ces salauds-là m'ont promis trois cents balles par bouteille que je boirais... Comptez : ça en fait cinq... Si c'est pas malheureux d'abimer une femme...

L'un des Argentins se mit à rire avec une nervosité malade et, sans se gêner, ouvrit une tabatière d'argent et, prenant avec une palette d'ivoire une assez forte dose de poudre blanche l'offrit à la femme ivre. Celle-ci renifla bruyamment. Une secousse électrique redressa son corps défail et elle cria :

— Une bouteille pour moi seule !

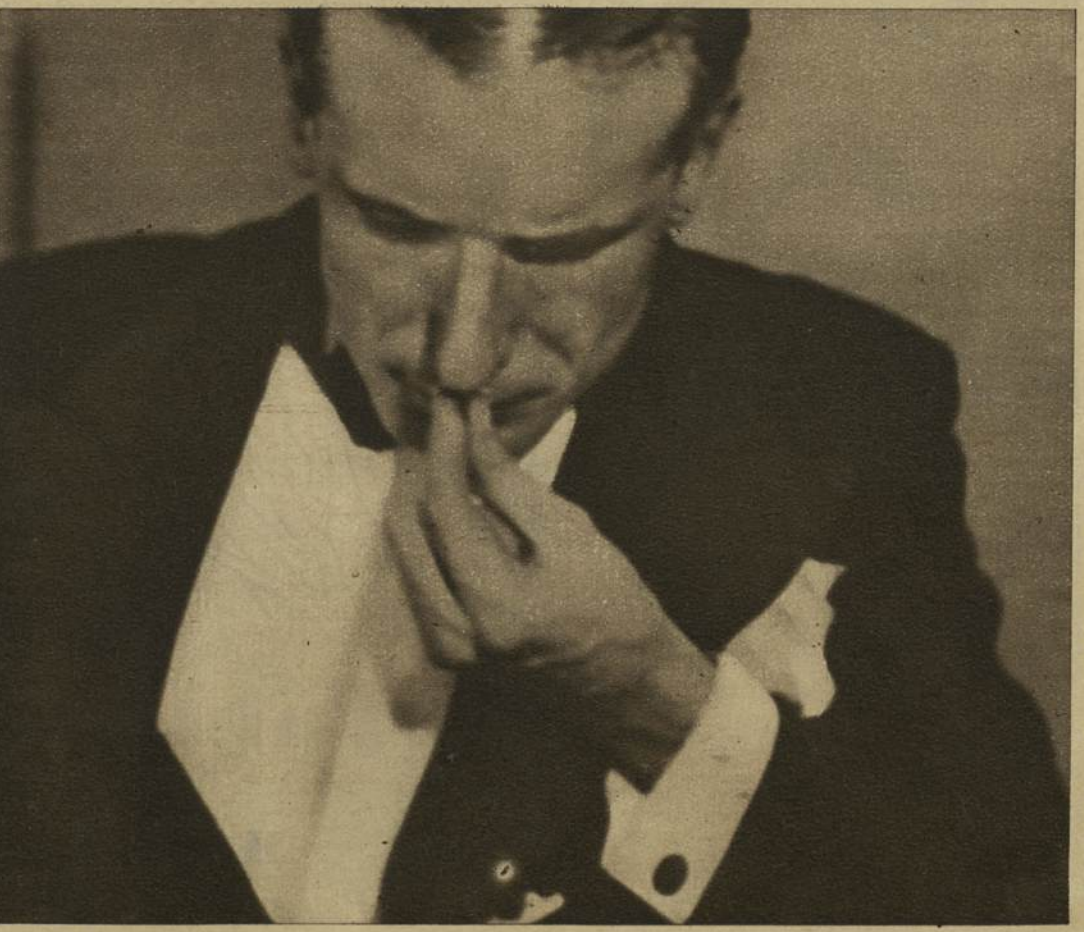
— Elle a une fortune dans l'estomac, ricana Guy.

Ce qui se passa ensuite fut si rapide que je ne pus suivre que la succession des faits, sans essayer d'en comprendre l'enchaînement. La femme se jeta vers nous, saisit la bouteille d'alcool placée sur notre table, et frappa Guy à la tête de toutes ses forces. L'hystérie devait les décupler car le fond sauta. Une rouge écume couvrit le front de Guy. La femme leva le bras une seconde fois. Alors un coup de feu retentit. La bouteille tomba de la main de la furie, qui avait le poignet cassé. Mais à son cri strident un autre répondit, plus sourd, et un musicien de l'orchestre s'écroula.

Guy fut aussitôt dehors. Je me trouvais avec lui, sans en avoir une entière conscience. Il avait eu le temps de saisir son chapeau au vestiaire et il l'avait enfoncé jusqu'aux yeux pour cacher le sang. Nous arrêtâmes un taxi. Guy se rendit dans un café, fit appeler un ami, lui parla à voix brève et basse. L'homme prit son revolver.

Puis il se fit conduire chez lui. Je l'accompagnai. Là il me dit :

— Si la balle, par ricochet, a fusillé le violoniste, ça peut devenir embêtant. Sans quoi, rien à craindre. Tatave ni ses garçons ne me donneront. La poule non plus, sois tranquille. Je serai fixé d'ici peu. En attendant, on va boire une bonne bouteille, et je te raconterai des histoires.



Sans se gêner, l'un des Argentins ouvrit une tabatière d'argent et renifla bruyamment.

(A suivre.)

J KESSEL.

VICTIMES DU DEVOIR

II. — La mort de Mercadier

PLUSIEURS reprises déjà, on a entendu Guillaume Mutterer, ancien chef de cave à Bercy, qui vit maintenant de ses petites rentes, grommeler, en redescendant l'escalier de la veuve Durif, blanchisseuse, 5, rue Jeanne-d'Arc, sa maîtresse. Je les aurai... Je les aurai !...

Qui ou quoi aura-t-il ? Pierre Durif, logé en face, sur le même palier que sa mère, sait à quoi s'en tenir là-dessus. Seulement, il y a des sujets qu'un fils respectueux n'aborde pas avec sa mère. Celui-ci n'ignore pas que, depuis son veuvage, Mme Durif reçoit tantôt Mutterer, tantôt un autre. Cet, autre le puisatier Jean Missonnier, n'est sans doute pas encore au courant de la fable du quartier : cette double liaison de l'accorte repasseuse.

Le 1 février 1923, le puisatier, domicilié 11, rue de l'Espérance, vient, comme chaque dimanche, passer la journée rue



L'inspecteur Mercadier.

Jeanne-d'Arc. Il apporte quelques provisions, quelques douceurs pour le déjeuner et pour le dîner.

Le convive est heureux. Il festoie gentiment avec sa belle. Il rêve peut-être à sa félicité, la cigarette aux doigts, devant une odorante tasse de café additionnée d'une bonne lampée de cognac.

A vingt heures 30, on frappe à la porte. Mme Durif se lève et vient ouvrir, suivie de Missonnier.

A la trouble lueur d'un bec de gaz sifflant, qui éclaire mal l'escalier, elle aperçoit, devine plutôt Mutterer à sa carrure. Il braque en avant quelque chose qui brille d'un éclat mat. Deux coups de feu retentissent. On entend encore un bruit mou de chute et un claquement de porte tirée.

M. Pierre Durif sort, en coup de vent, de chez lui. Penché sur l'escalier, il aperçoit Mutterer qui descend, en faisant de grands gestes en maugréant :

Je les aurai !... Je les aurai !... Il est furieux. Il est ivre peut-être. M. Durif ne pense pas à s'en saisir. Il ne se rend pas compte encore. Il essaie de pousser la porte en face de la sienne. Quelque chose, derrière, la retient.

— Apporte une lampe, lance-t-il vers sa femme.

La lampe, aux doigts de Mme Durif jeune, éclaire l'affreux tableau de deux corps roulés l'un sur l'autre comme dans un dernier spasme, baignant dans une mare de sang.

Missonnier, à demi allongé sur la femme, semble encore l'étreindre.

Bien qu'il se trouvât dans le clair obscur du douteux palier, Mutterer visa juste. Il a atteint de deux balles dans la tête et l'infidèle et le rival.

Vers vingt trois heures, après une minutieuse enquête, on apprend que Mutterer habite 2, rue du Kremlin à Bicêtre, dans un hôtel tenu par M. Marcel Fabre.

Le brigadier chef Mercadier s'y rend avec les inspecteurs Harand et Hélianax, auxquels se joignent, là-bas, leurs collègues Duluc et Duteil.

L'immeuble a deux issues. Harand et Hélianax gardent celle de la rue du Kremlin, Duteil celle de la rue de Fontainebleau pendant que Mercadier monte, pour l'arrestation, avec Duluc.

Les voilà engagés dans le petit escalier en colimaçon pas éclairé. Ils pourraient, en passant devant le bureau du patron, demander un bougeoir. Ils oublient de prendre cette précaution ou la négligent.

La porte de la chambre est là, tout de suite, devant le couloir.

Mercadier la heurte de deux ou trois coups légers.

Aucune réponse. Aucun bruit. Il frappe plus fort. Il s'impatiente. Il prononce la phrase sacramentelle :

— Au nom de la loi, ouvrez.

Toujours rien. — Si l'on n'avait la certitude, par le logeur, que Mutterer est rentré, on pourrait croire qu'il est absent.

— Le marchand de sommeil a un passe-partout. Va le chercher, ordonne Mercadier à Duluc.

Duluc revient quelques secondes après avec l'objet. Mercadier le lui prend des mains et l'ayant introduit dans la serrure, le tourne et pousse la porte.

Mutterer, aux aguets, fait feu. Mercadier tombe. Duluc riposte au jugé dans la nuit, mais voilà que son revolver s'enraye. Il recule d'un pas. La porte se referme devant lui et devant son collègue étalé à ses pieds.

Duteuil, Harand et Hélianax, attirés par le bruit, arrivent.

A deux, ils attrapent Mercadier sous les bras et par les jambes et le descendent dans la salle du café.

Blessé au ventre, il perd abondamment son sang. Une ambulance, demandée aussitôt, le transporte.

Il meurt à trois heures du matin.

Là-haut, Duluc est resté seul, avec la mission de monter la garde.

Tout à coup, il entend une nouvelle détonation. Puis, dix minutes après, c'est un bruit d'averse, de chose répandue, qui s'égoutte dans le noir.

Quand on ouvre la porte enfin, on voit le cadavre du meurtrier, la tête trouée, roulé du lit à terre, allongé dans l'eau d'un broc répandu.

Constant Mercadier avait été blessé plusieurs fois en d'autres affaires. Il était titulaire de toutes citations excep-



Mutterer, le meurtrier de Mercadier.

tionnelles, de dix ordres du jour et de la médaille de vermeil pour sa conduite durant la guerre pendant laquelle il appartenait au groupe du « camp retranché ».

Il avait été promu brigadier l'année précédente. Au moment où on le transportait moralement blessé à l'hôpital, il n'avait proféré encore aucune plainte, manifesté aucun regret.

Ses premières — et dernières — paroles après le meurtre dont il venait d'être victime furent pour un de ses collègues, penché sur lui.

Il le regarda bien en face « les yeux déjà brillants d'un éclat qui paraissait surnaturel, il dit :

— Je suis perdu, embrasse-moi.

(A suivre.) Gabriel REUILLARD.



ANDRÉ BAUMANN
le fleuriste en vogue

André Baumann, 96, Boulevard du Montparnasse, est à vos ordres au téléphone Danton 82-31, 82-32 et 20-91 et livre aux quatre coins du monde.

LES LIVRES DE LA SEMAINE



La Table-aux-Crevés

ROMAN PAR

MARCEL AYMÉ

nyf (Prix Theophraste Renaudot) *nyf*

THE MOTORIST
28, rue des Acacias - PARIS-XVII^e 41, Av. des Ternes

SPECIALITÉS ANGLAISES & AMÉRICAINES

Serre-tête de cuir fourré flanelle. 1^{er} choix. Réclame. franco depuis... **25 fr.**

IMPERMÉABLES AMÉRICAINS double dos, ARNY, Import 1929 **99 fr.**

CULOTTES ANGLAISES tout laine whipcord extra ARNY... **99 fr.**

Couvertures neuves... 29 fr.

Faites du Moto-Camping
Poids : 3 kilos. Long. 1 m 90 x 1 m 50. livrées avec mats et haubans. Une tente comol. **175 fr.**

AVIS : Nos marchandises sont garanties. Nous échangeons ou remboursons les articles ne contenant pas.

BON pour un **SUROIT AMÉRICAIN** expédie 3 fr. en timbres poste, avec le franco c. 3 fr. catal. 120 grav. 140 pages. Mentionnez le "DETECTIVE"

UN MONSTRE EN ÎLE-DE-FRANCE

Le 19 février 1927, un voyageur qui se fût aventuré jusqu'au petit village du Mée, près de Melun, l'eût trouvé extraordinairement agité.

Sur le pas des portes, les femmes commentaient un événement extraordinaire qui ne s'était pas vu dans le pays de mémoire même d'un centenaire, l'ancêtre du bourg, une rentière de 73 ans, la veuve Renault, avait été assassinée, sauvagement.

Vers 9 heures du matin, une voisine avait trouvé son cadavre sur le carrelage de la cuisine, près de la fenêtre encore ouverte, dont une vitre était brisée. La vieille femme avait le crâne défoncé et la gorge fouillée par un couteau, laissant encore couler un mince filet de sang.

Déjà, tous les habitants du village, massés devant l'habitation de la morte, cherchaient à pénétrer dans la demeure, à voir une dernière fois la "mère Renault" poussés bien plus par la curiosité que par la pitié. Tous voulaient avoir plus tard leur mot à dire sur ce crime. Tous cherchaient à enrichir leur documentation, à en savoir un peu plus que les autres. L'horreur du spectacle, la terrible vision de la gorge ouverte, de la cervelle jaillie du crâne défoncé, du visage noir de sang coagulé, ne les épouvantait pas. Le garde-champêtre et le maire contenaient difficilement cette foule bruyante. Les enfants piaillaient, les femmes criaient, les hommes poussaient sans rien dire et s'efforçaient de corrompre le garde-champêtre.

Quand "la Sûreté", comme on dit dans les campagnes, "la Sûreté" représentée par le commissaire Bringer et deux inspecteurs, descendit d'auto, la foule s'ouvrit et fit haie.

Une heure après, les policiers quittaient la maison. Des photos avaient été prises par le service de l'identité judiciaire; les regards sagaces de Bringer avaient enregistré tous les détails. Désormais, la vision de la cuisine ensanglantée, du cadavre couché tout de son long dans la cuisine, ne s'effacerait plus de son esprit.

Le commissaire Bringer chercha longuement la hachette, le couteau, instruments du crime. Il ne les trouva pas. Puis, il interrogea le maire, les voisins; presque tous les habitants du bourg.

Durant huit jours et huit nuits, il perquisitionna, questionna, menaça et ne découvrit rien.

Rien! pas le plus petit indice qui eût pu le mettre sur la piste du criminel.

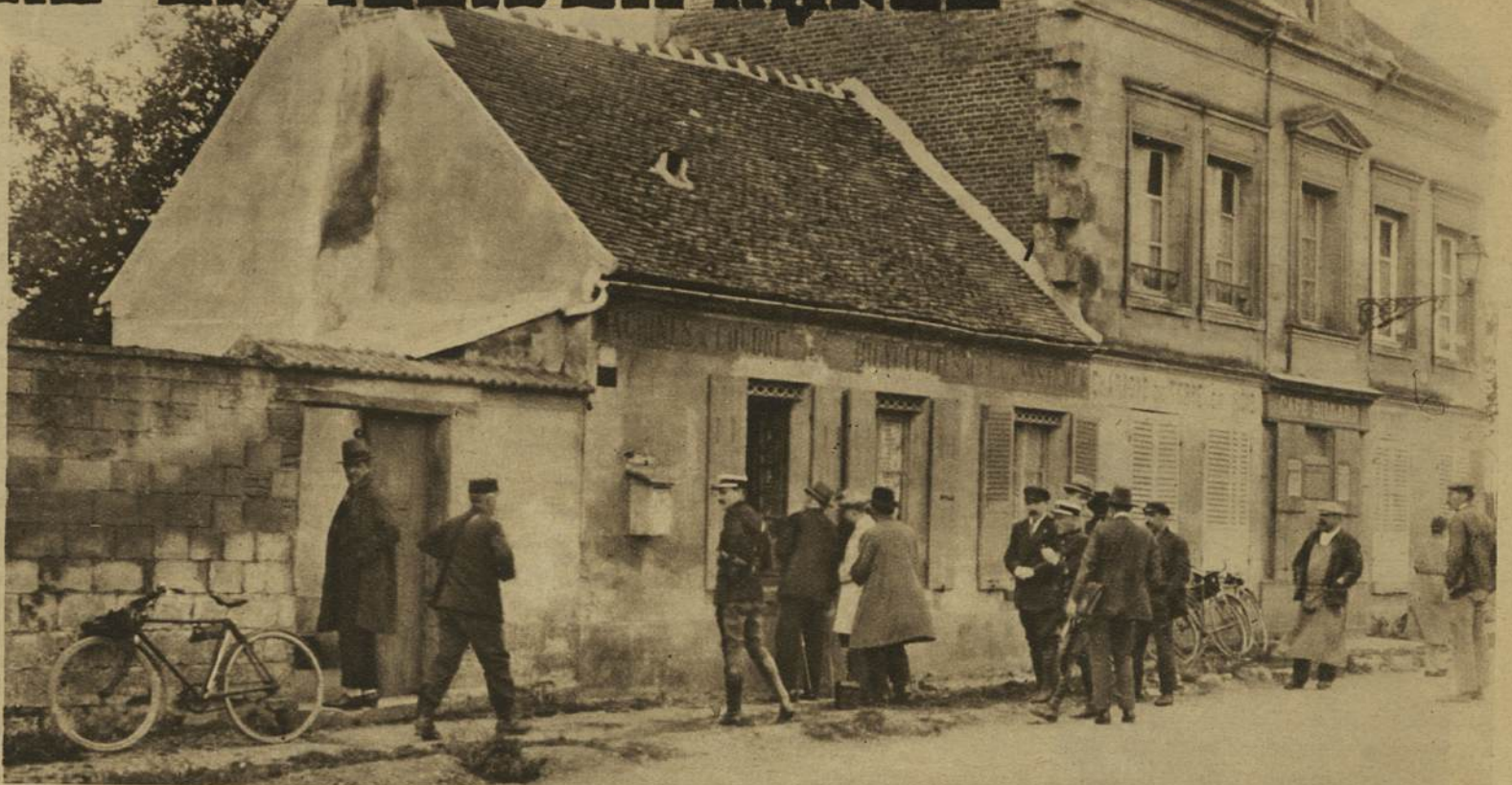
Les quelques empreintes digitales relevées, n'étaient pas nettes. Mais le peu qu'on en avait pu examiner dans le laboratoire du mystère, à Paris, prouvait que l'assassin, s'il n'en était pas à son coup d'essai, n'avait du moins, jamais été condamné. Les somniers de la police judiciaire, les fiches de M. Bayle répondaient aux questions de Bringer: "Nous ne connaissons pas cet homme. Jamais il n'est passé devant nous, devant nos appareils."

Rien que ceci: le vol semblait être le mobile du crime: 8.000 francs en billets de banque; 20.000 francs en titres au porteur avaient disparu.

Bringer, non sans peine, réussit à obtenir la nomenclature et même les numéros de ces titres. Il les fit frapper d'opposition.

Désormais, malheur à celui qui se présenterait aux guichets d'une banque pour demander la négociation de ces valeurs.

Des mois passèrent: personne ne sollicita la vente des titres. Cependant, le village du Mée vivait sous le signe de la terreur. Dans l'esprit de ses habitants, le criminel était du pays. Il vivait là, parmi eux. Il respirait à leurs côtés. C'était peut-être "le Louis" que l'on employait à fendre le bois en hiver; ou "Charles" venu un jour, au pays, on ne sait d'où; ou "François" qui ne crachait pas sur un coup de vin blanc; c'était peut-être le garçon de ferme de chez Jadin, car il avait des allures bizarres; à moins que ce ne fut le charretier de chez Claude qui "aime trop le cotillon". On en vint à se méfier les uns des autres; à tout craindre.



Une heure après, les policiers quittaient la maison.

Si on allait choquer son verre contre celui de l'assassin! S'il était là, frappant votre épaule d'une claque amicale, et plaisantant plus fort que les autres, plaisantant trop fort lorsqu'on blaguait, au café, la police impuissante à découvrir l'assassin de "la vieille" !...

A cent kilomètres de là, huit mois plus tard...

Des mois passèrent !...

Et le 25 octobre 1927, on découvrait que Mme Veuve Lesbroussard, une rentière aussi, logeant dans un pavillon lui appartenant, rue des Ecoles à Sainte-Geneviève, près de Beauvais (Oise) était assassinée.

Elle avait 69 ans. Le crime, comme celui de la veuve Renault, avait été commis à la tombée du jour, ou dans les premières heures de la nuit, entre 20 et 22 heures.

L'examen de l'estomac le prouvait.

La tête de la victime avait été fendue à coups de hachette, sa gorge tranchée à coups de couteau.

La fenêtre de la cuisine, au rez-de-chaussée, fut retrouvée ouverte: une vitre était brisée.

L'assassin avait fouillé tous les meubles, bouleversé l'armoire, décroché les tableaux. Enfin, il s'était enfui en n'emportant que 500 francs, un sautoir en or; des titres russes et ottomans.

En apprenant ce crime dont eut à s'occuper la 1^{re} Brigade Mobile les habitants du Mée, respirèrent: le criminel n'était pas des leurs; il ne vivait pas au milieu d'eux puisqu'il venait de frapper à plus de cent kilomètres de là...

Mais la même crainte qui les avait empoignés commença d'êtreindre le hameau de Sainte-Geneviève.

Ce nouveau crime demeura impuni. Il fut impossible au service de l'Identité judiciaire de dire si les empreintes relevées correspondaient à celles de l'assassin de M^{me} Renault.

Un moment, la police crut avoir découvert les coupables: deux hommes, auteurs d'un cambriolage commis dans une usine de la localité, furent arrêtés. Ils n'eurent pas de mal à fournir d'indiscutables alibis.

Les recherches continuèrent, vainement.

Au village, on finit par ne plus parler du crime. D'autres préoccupations avaient surgi: le battage des grains, leur vente, l'arrachage des betteraves, leur distillation; les semences, la pluie, le beau temps, tout cela qui tient tant de place dans la vie du paysan, parce que tout cela c'est la vie

de la terre; parce qu'une sécheresse trop grande, une humidité trop prolongée, c'est, à la campagne, un drame plus tragique que n'importe quel crime.

On ne parla plus de la veuve Lesbroussard; on oublia même qu'elle avait été assassinée.

Les meurtres continuent.

Seule, la 1^{re} Brigade Mobile n'oubliait pas. Aussi quand, le 9 janvier 1928, on vint lui dire qu'à Noailles (Oise), Mme Veuve Marais, âgée de 70 ans, venait d'être assassinée à 20 heures, chez elle, à coups de hachette et de couteau, les policiers sautèrent...

Le commissaire et les deux inspecteurs chargés de l'enquête, trouvèrent le cadavre, dans la cuisine, près de la fenêtre ouverte. Quelques bijoux avaient disparu mais le coffre-fort renfermant toute la fortune de la veuve Marais n'avait pas été fouillé.



Amélie Brichard

Le crime n'avait rapporté que quelques centaines de francs.

Ici, pas d'empreintes, du moins apparentes.

Et pas d'empreintes non plus, pas d'indices chez Mme Veuve Courtoy, demeurant à Neuilly-en-Thelle (Oise), assassinée le 8 mai 1928 vers 22 heures, à coups de hachette et de couteau et dont le cadavre fut trouvé près de la fenêtre ouverte d'une chambre de l'appartement, au rez-de-chaussée. Une montre en or et 200 francs furent le produit du crime.

C'est alors que la colère — peut-être même l'épouvante — commença de gagner les milieux policiers.

Quel était donc ce monstre qui frappait le soir, les vieilles femmes; qui les frappait toutes de la même manière et qui s'enfuyait, sans laisser même la trace d'une empreinte, sans abandonner un objet — outil de meurtre, pièce de son vêtement, moins peut-être — qui eussent suffi à le perdre?

Le département de l'Oise semblait être son centre d'action criminelle. Tous les efforts des policiers portèrent là.

C'est alors que l'homme revint en Seine-et-Marne et, le 27 juillet 1928, à la tombée du jour, Mlle Amélie Brichard, demeurant à la Villa Ker-Maria, 73, rue Couperin, à Chaumes-en-Brie, était trouvée près de la fenêtre ouverte de sa cuisine, la gorge tranchée à coups de couteau. Toute la villa avait été pillée. L'assassin n'avait pu s'emparer que d'un millier de francs et de quelques bijoux.

Le monstre.

Ainsi, depuis trois ans, un monstre va de village en village, armé d'une hachette et d'un long couteau pour perpétrer toujours, de la même façon, un crime identique. Qui peut être cet homme? A quelle classe sociale peut-il appartenir?

Serait-il un garçon boucher, brute monstrueuse, comme Hartmann l'Eventreur, dont on se souvient encore des meurtres retentissants?

Serait-ce, au contraire, un jeune homme efféminé, possédé de quelque monstrueux sadisme, celui de voir mourir à ses pieds des vieilles femmes sans défense?

Serait-ce encore, comme certains témoins l'ont affirmé, un homme vêtu de noir, au visage pâle et distingué qui, durant le jour, exercerait une profession honorable et inspirerait la confiance à tous et qui, quand tombe la nuit sur la campagne, poussé par on ne sait quelle force mystérieuse, invincible, épie la vieille femme, seule dans sa demeure isolée et se jette sur elle et l'abat?

La police hésite, ne sait plus...

Pour elle, le mobile de cet étrange criminel n'est pas le vol. S'il fouille tous les meubles, s'il emporte quelques bijoux, ce n'est que pour donner le change aux policiers.

Sadique ou maniaque, tel il doit être.

Mais le mystère grandit jusqu'à créer l'épouvante si l'on pense que personne ne peut donner aucun renseignement sur le monstre. Nul, hormis deux ou trois témoins qui sont venus dire: "Nous avons vu, rôdant autour de la maison du crime, un jeune homme vêtu de noir", n'a jamais rencontré l'égorgeur.

Cependant, il est rare, il est pratiquement impossible que, dans un hameau, un étranger passe inaperçu.

Personne non plus n'a rencontré, à la brume, un homme suspect, porteur d'une hachette, arme qui, pourtant, ne se peut aisément dissimuler.

Néanmoins, la police a pu reconstituer la tactique du terrible assassin qui frappe dans l'ombre inexorablement et qui part, dans la nuit, sans rien laisser derrière son crime, qu'un cadavre encore chaud.

Il choisit ses victimes, il choisit leurs demeures.

Un soir, quand tout sommeille dans le village, il escalade la clôture précaire d'une habitation isolée, sans chien de garde.

Il frappe au volet de la cuisine. La vieille femme, victime repérée, croyant qu'une voisine l'appelle, entr'ouvre le volet. Le monstre, de la main gauche gantée, tire le volet et sa main droite, armée de la hache, s'abat sur la tête aux cheveux blancs. Il redouble ses coups; la femme tombe; le monstre escalade la croisée, d'un bond. Il est dans la pièce. Il jette au dehors sa hachette qu'il reprendra tout à l'heure et maintenant il s'acharne à coups de couteau sur la vieille, agonisante ou déjà morte.

Puis, ayant fouillé les meubles, il repart comme il était venu, par la fenêtre, et s'enfonce dans les ténèbres.

Nulle ronde de gendarmes n'a pu encore croiser sur les routes du Soissonnais ou de la Brie, le monstre à face humaine.

Nul policier subtil n'a pu découvrir son identité.

Comme le vampire de Dusseldorf, il échappe aux recherches, il égare la justice, il évite le châtimement.

Depuis un an et demi, depuis le 27 juillet 1928, le mystérieux assassin a suspendu le cours de ses monstrueux exploits.

Faut-il croire que cet arrêt des meurtres correspond à l'arrestation de Lisa Karl et de son complice Clarisse, deux monstres aussi, ceux-là condamnés à mort pour l'assassinat de Mme Foucault à Glannes et suspectés d'être les auteurs des crimes de Droyes, de Puellemontier, de Montier-en-Der, dans la Haute-Marne?

Où l'homme vêtu de noir, au teint pâle, purge-t-il actuellement en prison, une peine pour quelque autre forfait et vit-il, dans la nuit de sa cellule, le cauchemar permanent des cinq vieilles femmes, aux cheveux blancs, sauvagement couchées, par la hachette et le couteau, sur le froid carrelage de leur cuisine?...

Marius LARIQUE.



Le corps se trouvait sur le carrelage de la cuisine.

TRAGIQUES

ne veux pas le voir souffrir, gémissait-il. Il mit fin à son martyre en lui tranchant la gorge...

Les drames de la fête foraine

Le grand Gaston terminait à peine son histoire, lorsqu'il aperçut, ému par ses vêtements de deuil, la veuve du lutteur Eugène de Paris, mort ces jours-ci. Elle était assise à son poste, à la caisse, sur le tréteau de la baraque. Il la salua...

— Elle a bien gagné le droit de porter le voile, murmura-t-il. Ne te souviens-tu pas ? Cela se passa il y a une paire d'années, à l'époque du mardi-gras. Le drame eut lieu avant l'ouverture de la foire, avant le commencement de la parade.

Eugène de Paris, grand et jovial garçon, reconnaissable autant par ses cicatrices que par la serviette blanche qu'il portait toujours autour du cou, vivait avec elle depuis des années, lorsqu'il s'éprit d'une femme étrangère au milieu des forains, d'une "pantresse", comme nous disons, qu'il fit entrer chez lui comme femme mestique. Eugène, tenace comme un lutteur, n'accepta pas d'être éloigné de sa maîtresse, Mme C..., chassa près de lui en lui faisant cadeau d'une roulotte, et passa l'été à l'ouvrir un tir forain. Toutes les réserves du ménage y passèrent. Mme C... patienta pendant deux ans, puis elle décida de se venger.

Une chose compliquait la situation : le mari de la "pantresse" faisait la parade, comme "amateur de lutte" devant la baraque et pour le compte d'Eugène de Paris. Mme C... lui donna le conseil de surveiller son homme. Eugène de Paris la rappela au respect de son autorité par des coups. Elle alla injurier sa rivale, elle lui infligea une correction si brutale par force : elle dut se faire amputer d'une jambe. Aucune de ces manifestations ne troubla les amants. Au contraire, ils rapprochèrent encore leurs roulettes...

La fête était place Daumesnil quand Mme C... apprit un matin que son Eugène était dans la roulotte de la baraque. Elle en fut bouleversée. Un clown la vit glisser des balles dans le révolvers de parade, puis quitter la baraque. Elle allait surprendre l'infidèle...
— Il était dans la roulotte de la concubine, Mme C... écarta un rideau, les vit ensemble. La porte était close. D'un coup de crosse elle en brisa la vitre, et tira. Eugène de Paris ouvrit la porte, se jeta sur sa femme, essaya de la maîtriser. Meurtre, ensanglantée, elle n'abandonna pas son arme. Elle tira une seconde balle... La "pantresse" tomba à ses pieds, demandant grâce... Elle mourut...

Douze jurés ont rendu à la liberté la femme d'Eugène de Paris, conclut le grand Gaston, et ils ont bien fait ! Eugène de Paris, si fier pourtant, n'avait éprouvé aucune honte à lui demander pardon, et avait éprouvé aucune disant aux juges : « Messieurs, rendez-la moi. Ce n'est pas elle qui a mal agi. C'est moi. » Elle lui fut rendue et jamais comme ce soir-là on ne dina si bien dans la baraque d'Eugène de Paris, à la foire de Denfert-Rochereau... et jamais, un peu plus tard, la parade ne fut aussi belle !...
La veuve d'Eugène de Paris, devant qu'on s'occupait d'elle, s'approcha de nous et me gronda doucement. Pourquoi n'a-t-on parlé davantage d'Eugène de Paris, quand il est mort. Il méritait d'avoir sa photographie dans tous les journaux en première page. N'était-ce pas un très grand lutteur ?

Que de drames n'ai-je pas vécus, en ce soir d'ivresse foraine, dans la compagnie de mon ami le grand Gaston ! Par exemple, dans une ménagerie on me fit voir une "pantresse", dans une ménagerie on me fit voir une reuses d'un dompteur, voulait apprendre à dresser les fauves. Cela fit une scène. La compagnie du dompteur chassa la rivale. L'homme gronda, puis lassé d'une querelle domestique qui troublait sa représentation, s'emporta. Le calme revint. J'aperçus, après la dernière séance, le dompteur écroulé sur un escabeau, en face des cages, attendant devant les quartiers de viande que fût fini le repas de ses bêtes. Pendant ce temps, la femme qui s'attendait à être délaissée, gémissait dans un cabaret du voisinage sur son malheur !...

J'ai tant fait de sacrifices pour cette brute ! Il lui arrive, les soirs de noce, de s'étendre dans notre lit, à côté de moi, avec ses bottes ! J'ai tout supporté. Une fois, il m'a ouvert le ventre à coups de pieds. Je n'ai droit à rien qu'à le servir !...
C'était une toute jeune femme, et cependant elle pouvait se dire "ancien" modèle. Elle avait posé pendant longtemps pour les sculpteurs. Alors, on moula son corps dans du plâtre, comme une glaise parfaite...
Il m'arrive de regretter ce temps-là ! disait-elle. Comme, en vie, elle aurait pu sans doute quitter la fête. Un colonial qui la courtisait avait fait miroiter à ses yeux les splendeurs des plantations indochinoises, des maisons de là-bas, de ses boys, des fumeries. Elle avait peut-être pensé à le suivre, puis, au dernier moment, elle s'était ravisée. Et elle était revenue à la ménagerie. Il y a les bêtes. Et puis il y a lui ! Il m'a appris à aimer les fauves. Il les aime aussi. Ensemble nous avons

vécu de mauvais moments. A Saint-Denis, nos lions mouraient tous. J'ai nourri au biberon les plus jeunes pour les sauver. Par les grands froids, je les ai couchés avec nous, dans notre lit. Notre baraque a été plus d'une fois en passe d'être vendue. Pour remettre en ordre nos affaires, je n'ai pas ménagé ni mes jours, ni mes nuits. Et maintenant que la ménagerie est prospère, une autre prendrait ma place...
Elle rageait.

— T'en fais pas ma petite. Les amours des vrais forains, c'est solide !
On compatissait à sa peine... Dans un autre coin, des forains se disaient entre eux la chronique parlée des fêtes de France.

— L'autre jour, Charlot et ses deux filles sont entrés dans la roulotte de Rachel et l'ont rossée avec leurs poings, avec leurs pieds. Elle est enceinte; ils en avaient à son ventre. Que leur avait-elle fait ? Elle avait battu leur chien. Cela finira par une vendetta...
Ils exaltaient, d'autres fois, l'intrépidité des femmes de la Foire.

Lorsque Fanny, la fille du "banquiste" a appris qu'un homme traînait dans un cirque avec les papiers de son oncle défunt, papiers qui lui avaient été volés, elle s'est mise à sa recherche. L'homme était un repris de justice et cependant il a eu peur d'elle. Elle l'a trouvé caché entre deux matelas, dans une roulotte. Elle s'est fait justice elle-même. Qu'est-ce qu'il a pris ?
— Je connais l'affaire mieux que qu'il a pris ?
— Un "banquiste". J'étais au cirque Buffalo quand cela arriva. L'homme s'était présenté en disant :
— Je voudrais travailler. Je suis le neveu de Fanny.

C'était un beau parleur. Il racontait qu'il avait "fait le Mexique" comme artiste, qu'il avait connu Rostock, qu'il avait perdu plusieurs fortunes. En réalité, c'était un vulgaire "rabin", sans honneur, sans courage. Cependant, on ne se doutait pas de ses mensonges. Il fut, en l'honneur de Fanny, notre reine, reçu à la table du chef monteur. On lui confia la mission enviable de surveiller les écuries. Tout alla bien jusqu'à la table Fanny entra en scène.

— Nous avons engagé ton oncle, lui criai-je.
— Mon oncle, dit-elle, je n'en ai pas.
— Je vais te le faire voir.
Elle comprit mieux lorsqu'elle se souvint qu'à la mort de son oncle les papiers du défunt avaient disparu, et qu'en même temps une somme importante avait été dérobée.

Vous connaissez la fin de l'histoire, mais vous, si vous n'avez pas vu Fanny piétinant le voleur, et si n'avez rien vu !... La police n'est venue qu'après.
Nous en revînmes aux affaires de sang. Quelqu'un recommença pour moi l'histoire récente du clown devenu fou, qui, ayant entrepris, pour jouer au bandit de troubler un bal, assassina un homme. Mes amis, je tiens à le dire, n'excusaient que les drames provoqués par la passion et par la jalousie, et encore faisaient-ils des réserves. J'écoutais les tristes nouvelles qu'ils se donnaient des "voyageurs".

Il est arrivé un malheur au "Frison" à Saint-Etienne. Il avait pris la femme du forain Janvier. Il n'a pas su se tenir tranquille. Voilà-t-il pas que, l'autre jour, qu'ils avaient trompé, sous prétexte de souhaiter la bonne année aux enfants. Sans doute se sont-ils moqués de lui. Frizon a pris son couteau. Sa femme a eu le ventre ouvert et le Frizon aussi. Puis il les a achevés à coups de pied !

Ces forains qui nous déshonorent, interrompit un dompteur. Nous nous lamentâmes de concert sur les malheurs de Janvier et sur ceux de Frizon. Puis un bonisseur de concert sur ceux de V...
— On m'a écrit de Lille que ça a été mal chez les V... La femme de V..., tu le sais, était partie avec un autre "voyageur". Elle avait un complice, son fils, qui avait seul été au courant de sa fugue et qui, prétend-on, l'y avait même encouragée. C'était d'un homme sans dignité, d'un mauvais forain. V... l'a su, n'en a rien dit : c'est un malade, un homme faible, mais son frère n'a pas pris les choses de la même manière. Il est venu reprocher à son neveu d'avoir aidé à mal se conduire une femme sans honneur. Ils se sont battus tous les deux au couteau, se criblant de blessures. Ils ont lutté jusqu'à la mort... et ils sont morts tous les deux !...
Nous quittâmes le campement bien après minuit. La fête était finie, mais on travaillait encore dans les baraques, dans les roulettes. Les "gavallo" nettoyaient les salles, les forains réparaient leur matériel et préparaient le souper... Après la parade, les femmes mettaient les comptes en ordre et préparaient le souper... Après la parade, la rude tâche des citoyens de l'univers continuait encore...
Un jeune clown, méconnaissable dans son vêtement élimé, invitait à le suivre dans un bar une danseuse de la parade, toute gauche, maintenant, dans son manteau écriqué...
Le grand Gaston m'entraîna.

Les drames n'ont d'intensité chez nous que parce qu'ils sont rares. La sévérité de nos colères démontre la rigidité de nos mœurs. N'oubliez pas que nous avons un beau métier, que nous l'aimons. J'en ai connu de votre monde, qui, après l'avoir choisi, se sont tués pour lui. Ainsi mourut un "branquignolle" de ma connaissance qui avait été, au temps de sa jeunesse dissipée, professeur de philosophie. Il opta vers la trentaine pour le métier d'acrobate, et réussit à briller dans les foires, puis dans les cirques, voire dans les cirques mondains. Vers la cinquantaine, il eut l'impression, bientôt confirmée, qu'il perdait de sa souplesse, qu'il ne réussissait plus ses tours. Allait-il abandonner les fêtes et les cirques pour retourner à la philosophie ? Non. Il se pendit !...

Henri DANJOU

GRANDS PROCÈS



werner et vokurka après le verdict (Photos Louis Raynal)

Rois de la Cambriole

Alger. (De notre correspondant particulier.)

— LIONS, brigadier, laissez-moi faire, vous ne risquez rien.

— N'insistez pas, je vous dis, si vous n'avez pas un mot d'écrit du Président, vous ne photographierez pas !

Je me heurtais à une consigne formelle, qui, toujours, à la Cour d'assises d'Alger, avait empêché de prendre une photo de la salle d'audience. La Cour allait rentrer. Dans leur box, les accusés Vokurka et Werner, les Tchécoslovaques « Rois de la Cambriole », attendaient le verdict. Je voulais leur tête... elle m'échappait.

Une idée me poussa vers le plus intelligent des deux inculpés.

— Vokurka, laisse-toi prendre.

— Non.

— Voyons, que t'importe ? — Au point où tu en es...



Werner et Vokurka sont reconduits à la prison de Barberousse.

— Enfin, je veux bien, mais écoute, pour la photo, c'est deux paquets de cigarettes ; avec un sourire, c'est quatre.

Je lui en promettais huit si, au moment où les gendarmes viendraient pour lui mettre les menottes, il faisait quelques difficultés, ce qui me permettrait, en rendant l'opération plus longue, de faire fonctionner le magnésium.

Messieurs, la Cour ! Debout, les Tchécoslovaques écoutent le verdict : « dix ans de réclusion et vingt ans d'interdiction de séjour avec confusion des peines ». Puis l'audience est levée, la Cour s'en va et, tandis que dans le brouhaha habituel aux fins d'audience les gendarmes essayent de mettre le cabriolet aux condamnés, Vokurka gagne ses cigarettes.

Le passé des Rois

Curieuse figure que celle d'Edouard Vokurka. Né à Prague en 1900, il sort d'une excellente famille. Son père, métallurgiste, monte un jour une grande entreprise d'attractions, se ruine dans cette affaire, et se suicide laissant un passif de plus de trois millions. Son fils, qui est à l'école Polytechnique de Prague, la quitte alors, quelques mois avant l'examen définitif, et part à l'aventure.

Tout d'abord employé dans une société cinématographique, il entreprend, en 1923, un voyage autour du monde « sans le sou », pour le compte de cette maison, et comme correspondant d'un journal technique. Il quitte Prague, visite l'Autriche, la Yougoslavie, la Roumanie, la Bulgarie. Il voyage sous le nom de « Waldke », en compagnie d'un ami. Puis, il arrive en Algérie, et arrête peu après

la série de ses tournées. Il est embauché au cirque Raney, puis au cirque Nava et, après quelques pérégrinations, finit par échouer à Sétif, dans un atelier de mécanique.

Travailleur, intelligent, adroit, c'est un athlète. Aussi souple que fort, grand, très musclé, il arrache d'un seul bras 50 kgs, et les tient à bras tendu. De pieds fermes, par une simple détente des jarrets, il saute 1 m. 50. L'allure franche et sympathique, il inspire confiance.

Tout différent est son compatriote et complice, Ferdinand Werner. Né en 1902 à Ledvice, en Tchécoslovaquie — selon ses dires — on croit qu'il se nomme Kasner, sujet allemand, dangereux repris de justice. Mais cela n'a pu être prouvé. Sournois, taciturne, il est d'un moral franchement mauvais. Petit, ramassé sur lui-même, c'est une brute inintelligente, créée pour faire le mal. Il parle très mal le français.

Si les antécédents de Vokurka sont bons, ceux de Werner, si l'on en croit les rapports venant d'Allemagne, laissent soupçonner sa complicité dans de nombreux méfaits commis en Europe, et notamment dans une affaire de traite des blanches. Il est maintenant prouvé que Werner a débauché Vokurka, et en a fait un cambrioleur.

Un fantôme dans la villa...

Particulièrement habile, audacieuse, répondant bien à leurs ressources, telle était leur façon de travailler.

En août 1927, un cambriolage a lieu dans un château des environs d'Alger. Puis, à 24 heures d'intervalle, M. Haskell, consul des Etats-Unis à Alger, voit sa villa cambriolée. Les visiteurs nocturnes ont une audace inouïe. Passant dans la chambre où dort Mme Haskell, ils font du bruit et la réveillent. Werner — qui est toujours seul à pénétrer dans les maisons, Vokurka faisant le guet — ne s'affole pas. Il se met un peignoir de bain sur la tête, et sort comme un fantôme blanc. Puis, leurs coups sont de plus en plus fréquents. Ils possèdent une puissante moto « Peugeot », et voyagent en tandem. D'une extrême mobilité, ils cambriolent une nuit à Alger, et commettent le lendemain un nouveau méfait 200 km. plus loin.

Ils n'ont pas d'indicateurs, ne connaissent ni ne fréquentent personne. Ils ignorent totalement quels sont ceux qu'ils honorent de leur visite. Dans la journée, ils partent en excursion. Vokurka conduisant la moto, Werner en tandem, inspectant les alentours. Une villa leur paraît-elle cossue ? Ils y viennent la nuit, sans se soucier des habitants ou des gardes qui peuvent les déranger et les surprendre. Ils ne sont jamais armés : Vokurka a défendu à son complice d'avoir sur lui une arme quelconque. « Il le connaît trop bien sans doute » dira le président des assises.

Tout à tour, ils rendent visite de cette manière à un sénateur, un député, un délégué financier, deux directeurs de grands quotidiens, de riches colons... etc... Au total, 54 cambriolages, « vols qualifiés » commis en quelques mois, leur sont imputés. L'avocat de Werner m'en a cité plus de deux cents ! Sans commentaires, n'est-ce pas ?

La police algérienne est affolée. Toutes les pistes suivies doivent être abandonnées. Aucun indice ne les dénonce. Les nombreuses empreintes digitales recueillies sont celles d'inconnus. La Sûreté désespère de jamais trouver les coupables : il y a 5 mois qu'elle a commencé l'enquête, aucun résultat n'a été obtenu, et les cambriolages continuent de plus belle.

Est-ce la bonne piste ?

C'est ce que la Sûreté générale se demande au reçu d'un laconique télégramme émanant de M. Arnaud, chef de la brigade mobile de Bougie.

« Vol commis Oued-Amizour ferme Besnard. Suis sur bonnes traces coupables. »

Un peu d'espoir vint éclairer l'horizon judiciaire bien sombre.

Dans la nuit, des cambrioleurs avaient pénétré dans la ferme Besnard, située à quelques mètres de la route. Mais dérangés dans leur besogne par une domestique, ils s'enfuyaient avec quelques objets. Ils étaient deux.

Moins de 5 heures après le vol, M. Arnaud commençait son enquête et remarquait que la terre, détrempée par une pluie récente, sablonneuse en outre, gardait des empreintes de pas tout différentes. En arrivant près de la maison, les cam-

L'HÉLIOSECTEUR 3

L'HÉLIOSECTEUR 3 est un récepteur à 3 lampes, fonctionnant sans antenne et entièrement alimenté sur secteur alternatif :

ce qui signifie :

**PLUS DE PILES
PLUS D'ACCUS**

**PLUS D'ENTRETIEN — FONCTIONNEMENT ININTERROMPU
PUISSANCE CONSTANTE DES AUDITIONS**

L'HÉLIOSECTEUR 3 est par excellence le poste économique et pratique. C'est le type d'appareil le plus répandu en ALLEMAGNE et en ANGLETERRE... et c'est beaucoup dire.

EN FRANCE, il était jusqu'à ce jour beaucoup trop cher.

Mais la SOCIÉTÉ RADIOÉLECTRIQUE HÉLIOS, après deux années de recherches, le met aujourd'hui à la portée de tous, et sort l'HÉLIOSECTEUR 3, complet, avec lampes et diffuseur, au prix de :

980^{fr.} au comptant

ou avec un an de crédit :

100^{fr.} à la commande -- 73^{fr.} à la livraison

le solde en 12 mensualités de 73 francs

Profitez de ces conditions, et commandez en utilisant le bon ci-dessous

BON DE COMMANDE (Souscription D)

Je soussigné, déclare souscrire à un "HÉLIOSECTEUR 3" complet, conforme à la description ci-dessus et garanti un an. Ci-joint (par cheque ou mandat), veuillez trouver :

Rayer le mode de paiement : 980 francs pour le paiement comptant, ou 100 francs à la commande et 73 francs à la livraison ; le solde en douze mensualités de 73 francs.

Nom et prénoms

Date et signature

Adresse

Société Radioélectrique HÉLIOS

39, Rue Victor-Massé — Téléphone : TRUDAINE 50-11

Magasins ouverts tous les Jours de 9 h. à 19 h. ; les Mardis et Vendredis soir de 21 à 23 h.

bricoleurs s'étaient déchaussés, et la terre gardait jusqu'à la trace des mailles des chaussettes. Puis, au retour, à quelques mètres de la route, ils avaient remis leurs chaussures. Sur le sable, imprimé en creux, on voyait l'empreinte d'un pied très fort à semelles et talons plats, usés à l'extérieur, et celle d'un pied plus petit, portant des talonnettes en caoutchouc, avec armature en forme de cœur.

Penché sur les traces, le policier suivit la piste. A 3 km. de la ferme, il remarqua que les pas s'arrêtaient définitivement. Mais que la piste se poursuivait par des traces laissées par des pneus appartenant probablement à une forte motocyclette. Dans une auto, il suivit encore la piste pendant quelques kilomètres, et la perdit finalement sur une route en bitulithe.

Il alerta ses indicateurs, et apprit bientôt que deux Européens, assis en tandem sur une forte moto, avaient été vus se dirigeant vers Constantine. Louant une automobile, il les suivit encore, relevant leur passage dans tous les villages qui sont sur le trajet. Puis, ayant acquis une certitude, il roula à toute vitesse vers Constantine. Il y arriva trop tard : les cambrioleurs en étaient repartis après avoir cambriolé une ferme.

Allaient-ils s'échapper encore ? Non. Le flair du policier lui fit pressentir la route probable des malfaiteurs, celle de Philippeville. Arnaud alerta son collègue de cette ville, et lui donna le signallement des fuyards.

A leur arrivée, ceux-ci étaient cueillis.

Le triomphe de la police scientifique

Pressés d'avouer, ils s'y refusent. Vokurka, l'air gouailleux, fanfaron, d'aspect sympathique, accepte la discussion, en opposant avec adresse ses dénégations aux preuves qui lui sont fournies. Werner, l'air farouche, têtue, indique seulement par des mouvements de tête qu'il refuse de répondre.

Mais le remarquable chef de la brigade technique de police scientifique, M. Henquel, est là. Vokurka est intelligent ; M. Henquel lui démontre son évidente culpabilité, en lui présentant les empreintes recueillies par ses soins à la suite des précédents vols, et en les lui faisant comparer avec

ses empreintes. C'est un véritable cours dactyloscopique qui lui est fait. Vokurka s'avoue vaincu :

« Des témoignages ne sont pas toujours suffisants pour faire croire à la culpabilité d'un malfaiteur, tandis que ce que vous me montrez c'est une réalité scientifique, un fait, une preuve indiscutable. Vous m'avez convaincu que je suis coupable ; donc, j'avoue !... »

Avec émotion, après avoir refoulé quelques larmes, il avoue et oblige son compatriote à avouer. Et, avec la nomenclature des vols commis, c'est son odyssey que narre Vokurka, détourné du droit chemin par Werner. Il avoue, précise les points obscurs de l'enquête, indique les recueils et gagne la sympathie unanime des enquêteurs. Que dit de lui l'un d'eux ?

« Je vous avoue qu'ayant appris à le connaître (Vokurka), en dépit de tous ses méfaits, il n'a pas le fond érapuleux qu'on est en droit de lui reconnaître. J'ai vu beaucoup de malfaiteurs, mais bien peu dans son genre. Je dirai plus : J'aurais un nombreux personnel travaillant à mon compte, il serait libre, et je n'hésiterais pas un seul instant à le prendre pour second, quel que paradoxal que cela puisse paraître. »

Ceci n'est bien entendu qu'une opinion ; elle peut appeler des réserves...

Chaque journée, chaque interrogatoire apporte de nouveaux détails à l'affaire, lui donnant une importance jamais égalée — en Algérie du moins — affirmant la curieuse personnalité de Vokurka qui, dans sa prison, travaille, trace des épures, s'instruit. Les policiers à qui il doit son arrestation, lui envoient des livres, vont le voir dans sa prison, et ce n'est pas une mince surprise que d'entendre l'un d'eux parler de « son ami le cambrioleur ».

Pendant sept longues audiences, la Cour d'assises d'Alger les a jugés : dix de réclusion, vingt ans d'interdiction de séjour ! Quel sera maintenant le verdict des jurés d'Oran et de Constantine ?

Les avocats, M^e Tabet et M^e. Moraly, ont confiance, Werner est fermé au bien, mais Vokurka veut se racheter. Ils l'y aideront.

Pour nous, « Les Rois de la Cambriole » ont disparu, il ne reste plus que des matricules.

Jean SCHERB.

LE CRIME ET L'AMOUR

I. - L'infidélité à travers les âges : ses sanctions légales et illégales.

■ ■ ■

Les filles de Lilith, la première femme révoltée d'Adam, selon les légendes talmudiques, quoi qu'elles fassent, demeurent sans péché ni châtiement. Il n'en est pas de même des filles d'Eve, non plus que de leurs partenaires, dans ce jeu éternel qui s'appelle l'amour et que la symbolique malédiction originelle change si fréquemment en drame.

L'amour, le premier né et le plus beau des dieux, semble bien en être aussi le plus redoutable. Trop souvent le sang et les larmes le défigurent, trop souvent son sourire vainqueur et charmant se change en face de Méduse pour glacer d'horreur les infortunés qui se sont laissés prendre à sa séduction première. Trop souvent, pour les châtiers d'avoir cru en lui, il emprunte à la haine sa lanterne, son poignard et son serpent. Contemporaine du premier homme et de la première femme, contemporaine des héros et des dieux mythologiques, l'infidélité a, dès les origines des civilisations et des barbaries, été soumise à des sanctions sévères, et il en fut de même pour les autres fautes ayant trait à la sexualité.

Le Lévitique prescrit que « celui qui après avoir épousé la fille épouse encore la mère sera brûlé vif avec l'une et l'autre. » Et ce châtiement se perpétua le long des temps et se propagea dans les autres pays puisqu'il fut appliqué en France au milieu du XVI^e siècle à un homme convaincu d'être à la fois l'amant d'une mère et d'une fille, acte de libertinage condamnable sans doute, mais qui ne méritait peut-être pas un tel supplice...

Chez les Hébreux aussi, l'adultère était puni par la lapidation. De même semble-t-il chez les premiers Grecs puisque dans l'*Odyssée* Hector menace le ravisseur d'Hélène de le revêtir d'un « jupon de pierres ». Remarquons d'ailleurs que la peine de l'adultère pouvait être rachetée à prix d'argent. Quand Vulcain enveloppe Mars et Vénus endormis sur sa couche d'un invisible filet et qu'il appelle les Olympiens pour demander justice, l'avis est unanime : « Mars doit payer son crime ». Et Neptune s'offre à servir de caution au dieu de la guerre.

L'adultère est d'ailleurs le premier crime qui ait eu une jurisprudence régulière, — et précisons : l'adultère de la femme. Les passions violentes qui tenaient lieu d'amour et la nécessité d'assurer la filiation des enfants mâles en étaient la cause. Par contre, l'adultère de l'homme semblait sans conséquence, même dans l'opinion de l'épouse légitime.

A Athènes, les adultères surpris étaient au pouvoir absolu du mari qui les découvrait et qui était libre de les mutiler ou de les mettre à mort.

Quand le coupable était riche, le plus souvent il composait avec le mari; ce dernier toutefois était contraint, sous peine d'infamie, de répudier ou de vendre l'épouse infidèle. Dans le cas où le coupable était pauvre, il était le plus souvent condamné à un supplice singulier et atroce dont on ne peut indiquer que le prologue qui était l'épilation.

L'étrange législation spartiate qui restreignait tous les besoins et encourageait le vol, n'avait pas de lois contre l'adultère, mais tolérait le prêt et la communauté des femmes. Celles-ci du reste devaient, comme les hommes, pratiquer les sports et devaient aussi ignorer la pudeur, ce qui établit quelques rapports, ne trouvez-vous pas, entre ces temps lointains et ceux où nous vivons.

■ ■ ■

A Rome, sous le régime des Douze Tables la femme est maintenue dans la dépendance absolue du mari. Elle est la « fille » de ce dernier, la sœur de ses propres enfants et comme telle, elle peut être vendue. Adultère, si son mari ne la tue pas sur-le-champ, elle est jugée par un conseil de famille et le mari, qui a proposé la peine, l'applique lui-même. Par la suite, on sait ce que devinrent les mœurs ro-



La célèbre Tour de Nesles qui fut le témoin muet de sombres drames d'amour au temps de Marguerite de Bourgogne.

maines si souvent flétries par les moralistes. L'adultère était une loi presque générale. Sénèque en décrit avec force les excès : « Une femme compte les heures de la journée par le nombre de ses adultères... Ce qu'on appelle aujourd'hui mariage, c'est de n'avoir qu'un seul amant... »

Toutes les compromissions et toutes les complaisances de l'amour étaient ouvertement pratiquées, y compris l'inceste et les différents genres de vices contre nature. Les peines décrétées par Auguste contre l'impudicité étaient assez douces : l'exil, la perte d'une partie des biens. Le père, il est vrai, pouvait tuer de sa propre main sa fille surprise dans sa maison en flagrant délit d'adultère, mais le mari n'en avait pas le droit.

Il est permis de se demander si ce n'était pas parce qu'on craignait l'extermination générale des femmes mariées.

Plus tard encore les lois deviennent plus redoutables. Le code Théodosien édicte les plus sévères peines contre les impudiques. L'empereur Constance veut des lois vengeresses pour châtier le crime contre nature et l'inceste. Valentinien décrète le feu. Constantin punit le crime de rapt du bûcher ou de la « mise en pièces dans l'amphithéâtre », que la femme enlevée soit consentante ou non. Si elle est consentante, elle partage le sort de son complice. Les serviteurs qui ont favorisé l'enlèvement ont la bouche remplie de plomb fondu.

Nous retrouvons chez les Barbares une égale sévérité à l'égard de l'adultère.

Les peines selon les peuplades sont diverses. La femme coupable est noyée dans un bourbier, ou bien enterrée vive, ou bien seulement mise nue, rasée, et jetée hors de la maison par son mari qui l'accable de coups en la traînant à travers la bourgade.

■ ■ ■

Cette sévérité dans la répression des fautes d'amour se continue à travers l'histoire des sociétés. Le péché est crime et, aveuglement, châtié comme tel. Le rapt, le meurtre, le viol, ne sont pas punis plus sévèrement que l'adultère ou la polygamie; c'est le glaive ou le gibet. Dans la France féodale, le supplice qui châtie les crimes contre nature est le feu, et parmi ces crimes contre nature on plaçait l'accointance charnelle avec les femmes non chrétiennes, « ces femmes étant réputées comme bêtes, pour être hors de la loi du salut ».

Les châtiements revêtaient souvent une forme symbolique. Dans certaines régions d'Allemagne, quand une fille devenait enceinte, quand une femme était infidèle, on pouvait avec le conseil et l'aide des amis de la famille, l'ensevelir vivante sous la glace. « Dans cette froide couche devait s'éteindre les feux de la concupiscence. » Symbole par contraste.

Peine symbolique encore celle qui consistait à imposer une mutilation particulière à l'homme coupable d'impudicité, d'adultère. C'est le châtiement que le chanoine Fulbert fit infliger à Abélard. C'est le châtiement aussi que Philippe le Bel décréta pour les amants de ses belles-filles, héros de la Tour de Nesles selon Dumas père. Le drame réel fut effroyable. Marguerite de Bourgogne, Blanche de La Marche et Jeanne de Poitiers étant accusées d'adultère furent arrêtées. Deux gentilshommes normands, Philippe et Gautier d'Aulnay attachés à leur service, soumis à la torture avouèrent avoir commis le crime d'adultère avec Marguerite et Blanche « pendant trois ans et dans les lieux les plus sacrés » (notamment l'abbaye de Maubuisson près de Pontoise). Il y avait non seulement adultère mais attentat à la majesté royale et les deux frères furent condamnés à un supplice atroce. Avant de subir la mutilation que l'on sait, ils furent écorchés vifs, après décapités et leurs corps suspendus sous les bras à une potence. De nombreux

complices furent torturés, pendus, noyés. Jeanne avait été mise hors de cause par le Parlement. Marguerite et Blanche furent enfermées au Château Gaillard pour qu'elles « terminassent leur vie dans le désespoir ».

C'était assez souvent la peine réservée aux adultères, on les emprisonnait, les condamnant « au pain de douleur et à l'eau d'angoisse ». Marguerite ne subit pas longtemps sa captivité. En 1315, Louis le Hutin voulant se remarier, la fit étouffer entre deux matelas.

C'est également sur accusation d'adultère et de trahison que furent, en Angleterre, condamnées à mort et décapitées à la hache deux des femmes de Henri VIII, Anne de Boleyn et Catherine Howard...

Moins tragique parce que plus récente, (elle date d'un siècle), fut l'extravagante histoire de Caroline de Brunswick reine d'Angleterre, avec le courrier Bergami. Les ministres de Georges IV qui sollicitèrent de la Chambre des lords l'arrêt qui devait condamner la reine coupable d'adultère demandèrent seulement sa dégradation et son divorce.

Il est impossible d'évoquer toutes les « causes célèbres » provoquées par les infidélités



Marguerite de Bourgogne.

conjugales ou extra-conjugales. Certaines vengeances privées restèrent fameuses par leur atrocité. Celle notamment qu'exerça sur sa femme vers la fin du moyen âge un thane du Nord de l'Angleterre. Il la fit monter avec ses enfants sur la plus haute tour de son château. Devant elle il précipita du haut des créneaux les enfants l'un après l'autre, puis il la précipita elle-même.

En France, un certain sire de Giac, dans un accès de jalousie, contraignit sa femme à boire du poison, puis il la place à califourchon sur un cheval, monte en croupe derrière elle et, à travers la campagne, dans la nuit galope jusqu'à ce qu'elle tombe du cheval, morte.

La férocité humaine est sans limite, et la jalousie plus que toute autre passion a le don de la susciter. Pour certains violents leur faculté de cruauté est en raison directe de leur faculté d'amour... ou d'amour-propre, car dans la jalousie il y a bien souvent une importante part de vanité blessée.

Les lois actuelles n'ont plus le caractère d'impitoyable et sauvage dureté des lois d'autrefois. La peine de mort pour les adultères n'y est plus inscrite. Par contre, cette peine est fâcheusement restée dans les coutumes privées contemporaines.

La jalousie homicide. Le massacre contemporain.

■ ■ ■

Jamais le nombre de crimes dits passionnels n'a été aussi grand qu'aujourd'hui. C'est une constatation évidemment banale mais qu'on ne peut se lasser de faire. Il semble que la vie humaine n'a plus de prix et que nombre de gens, sous prétexte d'amour, se croient autorisés à disposer librement de la vie du malheureux objet de leur passion.

Il y a, à ce point de vue, égalité parfaite entre l'homme et la femme. Les uns comme les autres se massacrent avec une semblable ardeur. Un certain article 324 du code pénal qui a fait beaucoup de mal marque, au point de vue de l'adultère, une certaine différence entre les droits masculins et les droits féminins. En pratique, si je peux dire, cette différence n'existe pas. Les amoureux, si ce terme s'applique, condamnent à mort de leur autorité privée, l'infidèle, avec autant de facilité que les amoureux. Point n'est besoin du reste qu'il y ait mariage préalable entre celui ou celle qui tue et la victime. L'union libre compte autant de drames de la jalousie que l'union légale, et reconnaissons que les meurtriers ou les meurtrières auraient bien tort de se gêner puisque l'impunité leur est à peu près assurée.

Constater l'indulgence du jury à l'égard des crimes passionnels est encore une banalité. Cette indulgence a pour résultat qu'en fait, sinon légalement, l'infidélité, en France, de nos jours est punie de mort. C'est une vérité qui ressort de ce qui se passe en cour d'Assises quand ce genre de meurtre y est jugé. Le plus lâche, le plus impitoyable des assassins, s'il sait invoquer son amour passionné pour la victime, s'il sait pleurer et émuouvoir, obtiendra du jury le « non » libérateur. En conséquence, les crimes passionnels se multiplient, nous prenons figure de sauvages.

Il y a-t-il un remède à cet état de choses ? Oui, la condamnation. Non pas la condamnation pour port d'armes prohibées, comme différents jurys l'ont demandé depuis quelque temps. Cette demande me semble, si j'ose dire, dérisoire. Le revolver est une arme prohibée... Bon... Alors une condamnation si les juges le trouvent bon... Mais un couteau de cuisine, un marteau, une hachette, le gaz d'éclairage ou la mort-aux-rats ne sont pas des armes prohibées... Alors pas de condamnation. Celui ou celle qui veut sacrifier l'objet de sa tendresse n'a qu'à employer un de ces moyens pratiques d'immolation. Le vitriol est-il une arme prohibée ?

Non, que le jury prenne ses responsabilités. S'il veut condamner, qu'il condamne. S'il veut acquitter, qu'il acquitte... pour le péril de ceux et de celles qui sont favorisés de la passion exclusive d'un amant ou d'une amante farouche, sachant qu'on peut tuer sans risque quand on aime.

Une loi pourrait pourrir peut-être avoir un effet salutaire. Ce serait celle qui, automatiquement, par principe, sans débats ni plaidoirie, condamnerait, sans attendre la décision du jury, ni en tenir compte, tout meurtrier ou meurtrière, sauf le cas prouvé de légitime défense à une peine de prison trois ans, ou cinq ans, sans sursis.

Quels que soient les griefs d'un meurtrier ou d'une meurtrière, ceux-ci ont pris sur eux de condamner à mort un être humain. Or la peine de mort est considérée comme le châtiement suprême. La société ne l'inflige aux plus misérables, aux plus coupables, aux plus nuisibles de ses membres qu'après des formalités longues et compliquées, après des enquêtes minutieuses et des débats publics, au cours desquels l'accusé se défend et est défendu. Donc celui ou celle qui s'arroge le droit d'infliger illégalement ce châtiement suprême devrait « payer » ce droit. Ils ont pris une existence. On leur prend quelques années de liberté. Ne serait-ce pas juste ? Je crois que cela ferait réfléchir les jaloux les plus impulsifs, les plus sauvages passionnés...

(A suivre). Frédéric BOUTET.

Collection "Les Aventures extraordinaires"

RENÉ CHAVANCE

Un galérien de qualité

Véridique histoire d'une énigme policière sous le grand roi, plus passionnante qu'un roman.

Un vol. Illustrations hors-texte. 15 fr.

EDITIONS MARPON & C

5, RUE MIGNON

XAVIER DE HAUTEGLOQUE

Le Secret des Hordes

avec 6 hors-texte et une couverture en deux couleurs dessinée par J.-A. MERCIER

CRIMES ET BANDITS INTERNATIONAUX

Un volume 12 fr.

Édition originale sur alfa 16 fr.

EDITIONS de la NOUVELLE REVUE CRITIQUE, 16, r. José Maria de Heredia

LA TERREUR SOUS L'AZUR

Nice. (De notre correspondant particulier.)

La nuit était chaude, capiteuse, une de ces nuits de la Riviera qui vous montent à la tête comme un parfum violent, vous serrent un peu aux tempes et font couler dans vos veines un sang épais, fiévreux, inquiétant. La saison d'été brûlait à Juan-les-Pins, sur le sable blanc, les bustes et les gorges les plus renommés d'Europe. On déjeunait en maillot au Casino. Le peintre Jean-Gabriel Domergue allongeait les jambes spirituelles de ses parisiennes provocantes, et raccourcissait son caleçon de bain au point de provoquer le procès-verbal du garde champêtre.

Tout un monde élégant, international qui jouait au baccara, bâillait devant l'amour, et buvait des cocktails glacés avec de longues pailles, se retrouvait au Neptune après le dîner de neuf heures, pour écouter le jazz faire des arabesques mélancoliques aux étoiles de Provence.

Le dancing du Neptune, à l'angle du boulevard de la Mer et du boulevard Édouard-Bandoïn, était un jardin, adossé à la voie ferrée du P.-L.-M. Jardin moderne de Schéhérazade avec des guirlandes de lampes électriques, un parquet ciré pour les danseurs, des fauteuils d'osier, des tables pour deux personnes aidant les confidences, un orchestre en smoking et des garçons en veste blanche aux gestes de barmen qui penchaient leur sourire désabusé, glacé comme leur plastron, sur les coupes de champagne à l'odeur de grappes.

Ce soir-là un Argentin aux yeux romantiques avait chanté un tango langoureux, et les femmes avaient senti rôder autour d'elles, muflé chaud, le désir des hommes. Il était 22 h. 45. Un train allant vers Nice venait de passer. L'orchestre prolongeait le tango. Soudain, une haute flamme éblouissante s'éleva au-dessus du figuier qui penchait ses feuilles en éventail vers les musiciens. Dans la seconde qui suivit, une déchirante explosion coupa net une branche de l'arbre, coucha sur le parquet un danseur au visage ensanglanté, brisa les glaces du bar, renversa les tables, marqua de rouge des épaules, des bras et des poitrines.

Les lampes électriques avaient volé en éclats, et, au milieu des cris d'effroi, des hurlements de douleur, des femmes arrachaient leurs colliers, jetaient à terre leurs bijoux et suppliaient qu'on les épargnât.

Lorsque le commissaire de police arriva une demi-heure après, il ne trouva que des linges ensanglantés et un personnel hébété qui relevait les bouteilles et les verres brisés.

Dans le même temps, une auto jaune filait dans la direction de Nice. C'était une petite voiture à deux places que conduisait un homme aussi sûr de son volant que de sa route.

On était au 26 août 1927.

La bombe avait fait deux morts et 15 blessés. On établit qu'elle avait été posée sur le parapet du mur qui séparait le dancing du talus du chemin de fer. Il avait suffi d'allumer un cordon Bickford dont on retrouva les traces. L'engin était chargé à la cheddite ou à la dynamite.

Dans la nuit du 25 au 26 septembre de la même année, vers 23 heures, soixante-cinq centimètres de rails sautaient sur la ligne Marseille-Nice, environ cinq cents mètres avant la gare de Golfe-Juan. L'express 121, qui avait un quart d'heure de retard, roula sur le ballast sans dérailler. Il précéda de quelques heures les deux trains qui amenaient l'American-Legion à Nice.

Le 4 octobre, à 23 h. 10, un énorme pétard brûla dans la cour du consulat d'Italie à Nice.

Le préfet, cette fois-là, fut seul à s'émouvoir. On établit vite qu'il s'agissait de poudre noire entassée dans une boîte à conserves. Personne n'insista.

Le drame des Lilas Blancs.

Près de deux ans passèrent

Le dimanche 1^{er} septembre 1929, la section des anciens combattants italiens de Nice avait organisé un déjeuner à l'auberge des Lilas Blancs.

L'auberge des Lilas Blancs, sur la route de la Grande Corniche, paraît attendre, pour vendre son Chianti et faire sauter dans la poêle un lapin de la saison, le passage de quelques mousquetaires égarés, ayant besoin de laisser souffler leurs chevaux.

Elle est isolée au milieu d'un décor de pins, d'oliviers, de fusains derrière lesquels s'allume, le soir, le panorama de Nice.



Le coffre-fort déchiqueté, à Golfe-Juan, par l'explosion de l'engin infernal.



Le criminel, tapi derrière un petit mur, avait jeté sa bombe sur la route, devant l'auberge des "Lilas Blancs". Quinze personnes furent atteintes.

Face à l'auberge, le Mont-Gros, au sommet duquel est piqué l'observatoire, dégingole rude, boisé, rendez-vous des amoureux et des vagabonds qui dorment le cul dans l'herbe, à la manière du sous-préfet de Daudet.

Les anciens combattants italiens de Nice sont ralliés au fascio par conviction ou par nécessité. Ils ont un gagliardetto dans un placard, un portrait de Mussolini au-dessus de leur lit. Ils admirent l'Italie en chemise noire, mais ils préfèrent rester en France.

Ceux qui déjeunèrent à l'auberge des Lilas Blancs étaient pour la plupart simples et sans malice : des ouvriers, des commerçants, venus avec leurs femmes et leurs enfants prendre un petit air de campagne.

Ils burent plus de limonade que de vin. Ce qu'ils chantèrent et crièrent n'effraya que les moineaux.

Vers 19 heures, l'autocar qui les avait amenés vint les chercher. Les personnalités du consulat de Nice et d'Antibes, qui étaient venues les compter, étaient reparties. Il y avait une quarantaine de braves gens sur la route. Des voitures descendant de la Turbie passaient en trombe, chargées de femmes, de feuillages et de fleurs.

Soudain une boule qu'accompagnait une flamme courte roula sur le bas versant du Mont-Gros, puis rebondit sur la route. Une formidable détonation ébranla l'air. Une colonne de fumée noire, âcre, s'éleva devant l'auberge dont les vitres venaient de voler en éclats. Quinze personnes gisaient à terre. Deux énormes jarres éventrées jonchaient la route de leurs débris. Le goudron frais buvait le sang et cela formait une horrible bouillie rougeâtre.

Ce fut le dramatique cortège des autos de luxe, suspendant leur promenade à 80 à l'heure pour conduire à l'hôpital de Nice deux morts à la poitrine ouverte, au visage arraché, et douze blessés.

Le lendemain une femme expirait.

La reconstitution de l'attentat établit qu'il s'agissait d'une bombe d'environ 30 centimètres de diamètre, chargée de cheddite et de mitraille. Elle avait été allumée à l'aide d'un cordon Bickford.

Le criminel s'était tapi derrière un mur d'une hauteur d'environ 2 mètres qui, sur le versant du Mont-Gros, face à l'auberge, clôt le domaine de l'observatoire. Il avait repéré le point le plus propice à l'accomplissement de son forfait à l'aide d'une pomme de pin qu'on a retrouvée sur le parapet.

Un témoignage établit qu'une auto jaune, à deux places, avait été vue une demi-heure avant l'attentat, arrêtée à cinq cents mètres de l'auberge des Lilas Blancs, à quelques pas du sentier qui conduit à l'observatoire, à travers les bois.

Mais il était dit que le cycle de la bombe n'était pas accompli.

Le 27 octobre, au Cannet, le tenancier d'un bar, M. Dell'Agnelo, découvrait une bombe allumée dans un couloir et la jetait dans un terrain vague où elle explosait bruyamment.

Le 4 novembre, les membres de la Casa Italiana à Monaco, qui avaient décidé de ne pas se réunir ce soir-là, bien que ce fût l'anniversaire de l'armistice sur le front austro-italien, apprenaient sans frémir qu'une bombe avait explosé sous les fenêtres de la Casa. Il y eut du bruit et quelques milliers de francs de dégâts.

Enfin, le vendredi 27 décembre, à quatre heures du matin, des mystérieux malfaiteurs faisaient sauter la succursale de la Banque Marseillaise de Crédit à Golfe-Juan.

La banque qui saute.

La bombe de Golfe-Juan a été la dernière de l'année 1929. Ce n'est pas la moins étonnante.

Au petit jour, les policiers se trouvèrent devant un pan de mur écroulé, un toit défoncé, des fenêtres et des portes arrachées, un coffre-fort éventré, des décombres qui n'étaient plus que les miettes d'un plancher, d'un plafond, d'une cloison, d'un mobilier. Des cinquante mètres carrés de la succursale, c'est tout ce qui restait. L'explosion, entendue par tout le village, avait été extrêmement violente. Elle avait lézardé le mur du bureau de tabac voisin, jeté le boucher hors de son lit, affolé la population.

Mais il apparaissait cette fois que les malfaiteurs

avaient été maladroits, si maladroits même que leur attentat les dénonçait.

On retrouva, en effet, l'échelle qui leur avait permis de pénétrer par escalade dans la banque. On établit que des pesées avaient été exercées sur le coffre-fort à l'aide de pincettes. On découvrit dans un terrain vague, en bordure de la route de Vallauris, une cassette volée sur le bureau du directeur et dont ils s'étaient débarrassés sans doute, expliquait-on, « parce qu'elle ne contenait que des timbres-poste ».

Ainsi l'allumeur de bombe n'était qu'un cambrioleur qui avait fait sauter le coffre-fort et la maison.

L'hypothèse était simpliste. Quarante-huit heures après, on était convaincu qu'il s'agissait d'un cambriolage simulé, un piège tendu à la police pour égarer les recherches.

La nuit de l'attentat, une seule voiture a été signalée entre 3 h. 30 et 4 heures sur la route nationale entre Golfe-Juan et Antibes. C'est une petite auto à deux places qui filait rapidement, les phares en veilleuse, sous la pluie. On n'a pu en préciser la couleur.

L'X mystérieux.

— En tout sept attentats en deux ans. Et l'on n'a jamais pu trouver une piste sérieuse ?

J'étais assis dans un fauteuil confortable en face d'un des hommes qui connaissent le mieux ce qu'on appelle « l'affaire des bombes de la Riviera ».

C'est un policier discret, réfléchi, qui remplit des fonctions délicates que les lecteurs des journaux ont à connaître rarement.

— Vous savez, me dit-il, qu'on a arrêté beaucoup de gens. On a même tenté, après l'attentat du dancing, ce qu'on appelait une épuration de la Côte d'Azur.

— Ça n'a rien donné ?

— La meilleure preuve, c'est que les attentats se répètent en « cadence », si l'on peut dire. Les anarchistes ou suspects arrêtés ont dû être relâchés. On a cherché avec obstination dans les milieux antifascistes. Le résultat n'a pas été plus concluant.

— Vous éliminez les antifascistes, alors ?

— Je n'élimine personne. Je constate seulement que les recherches les plus actives n'ont pas abouti.

— Alors ?

— Voulez-vous que nous laissons de côté les hypothèses inspirées par des situations politiques... ou touristiques et que nous nous en tenions aux faits ? Il faut raisonner.

— La logique de Sherlock Holmes ?

— La logique tout court, servie par l'observation. Vous avez compté sept attentats. Ne croyez-vous pas qu'il y ait lieu de les classer...

« Par exemple. Quatre sont très graves : le dancing de Juan-les-Pins, la voie ferrée, l'auberge des Lilas Blancs, la banque de Golfe-Juan.

« Les trois autres attentats : la bombe du Cannet miraculeusement jetée dans un terrain vague par M. Dell'Agnelo qui depuis d'ailleurs, a quitté le Cannet, le pétard inoffensif du consulat d'Italie, l'explosion de la Casa Italiana annoncée par un membre du Conseil d'administration, sont beaucoup moins sérieux. Ces marmites à briser les vitres, ainsi que celle qui éclata à Nice derrière la grille du consulat des Etats-Unis le 18 juillet 1927, étaient destinées à faire du bruit. Remarquez, en effet, et c'est un point important, que des précautions avaient été prises par ceux qui les avaient allumées, pour qu'elles fissent le moins de dégâts possible. »

— Il n'en fut pas de même à Juan-les-Pins ?

— Nous y arrivons.

« Un journal de la région, commentant l'enquête faite au dancing Neptune, a écrit, d'accord certainement avec le commissaire de police : « En plaçant l'engin sur le mur, l'auteur a limité volontairement le champ d'action de la bombe. On aurait affaire à un profane des explosifs ou à un maladroit. »

Rapprochez cette remarque de ce qu'écrivait le même journal le lendemain de l'explosion du Golfe-Juan :

« M. Monachini, qui ne rejette aucune hypothèse, suggère que c'étaient peut-être là des cambrioleurs novices qui, ayant tenté de fracturer le coffre-fort, le faisaient sauter pour ne laisser aucune trace derrière eux. »

« Dans ce cas, ces imbéciles ne tarderont pas à se faire pincer. »

« A l'issue de l'enquête ouverte, après l'arrachement par une cartouche de dynamite de 65 centimètres de rails sur la ligne Marseille-Nice, on a émis l'opinion que l'auteur de l'attentat était un maladroit, un « bleu ». »

« Avouez que ce « bleu » est assez malin pour ne pas se faire arrêter et pour préparer ses coups avec une extrême audace. »

« Ce qu'on prend pour une maladresse pourrait bien n'être qu'une habileté. Le criminel a des scrupules, intéressés probablement : il limite, autant qu'il le peut, comme l'a écrit le journaliste, le champ d'action de la bombe. »

— Alors comment expliquez-vous le massacre de l'auberge des Lilas Blancs ?

— Souvenez-vous des circonstances qui ont précédé et entouré le drame. L'inconnu est caché derrière le parapet de l'observatoire. Une pomme de pin lui indique la position la plus favorable pour atteindre l'auberge. Tout l'après-midi, les anciens combattants italiens boivent, chantent, s'amuse. Ils sont groupés sous une tonnelle. Le consul est avec eux. Jamais moment n'a été plus favorable pour les frapper. Pourtant il ne se passe rien. A sept heures, l'autocar vient chercher tout le monde. Cet autocar s'arrête, puis s'éloigne pour aller tourner à quelque cent mètres de là. Derrière le parapet, l'inconnu a pu penser que les convives étaient partis ; il lança la bombe sans se montrer, donc sans voir. Il croyait manifestement effrayer. Il tue.

— Il y avait pourtant de la mitraille dans la bombe ?

— Je ne vous ai pas dit qu'il s'agissait d'une plaisanterie. L'homme limite le champ d'action de l'engin meurtrier, c'est tout. Il doit frapper, mais, si l'on peut dire, il frappe toujours un peu à côté.

— Lui aussi tient à faire du bruit.

— Lui surtout.

— Vous pensez que c'est la même main qui alluma les bombes ?

— Même procédé, même prudence, même habileté, même facilité de disparaître. Ajoutez la même façon de confectionner les engins.

« Il a pu avoir des imitateurs. On n'est pas sûr que le vampire de Dusseldorf ait commis tous les crimes dont il est accusé. Il y a, vous le savez, des épidémies dangereuses. Seulement, il y a des « signatures » qui ne trompent pas. Par exemple, la destruction de la banque de Golfe-Juan, pas plus que celle de la voie ferrée, n'est l'œuvre d'un novice. »

« Imaginez un homme qui habite Nice ou Monaco, qui mène une vie extrêmement régulière, qui voyage pour une maison de champagne ou de biscuits fins. Il a quelques relations utiles qui permettent à un enquêteur imprévu d'écrire sur son rapport : « Très bien considéré dans le quartier. Ne fait pas de politique. »

— Peut-il avoir une auto ?

— Je vous ai dit qu'il voyageait.

— Une auto à deux places, par exemple ?

— Certainement, une auto à deux places. Il aime être seul. Il a besoin d'être seul. La deuxième place, croyez-le, est toujours occupée par des bagages.

« Ce n'est pas dans le vieux Nice ou dans un bar louche qu'on le trouvera. Il ne descend pas dans les palaces, il ne joue pas à la boule. »

— Il fabrique les bombes ?

— Ou il va les chercher.

— Fait-il partie d'une bande, obéit-il à des instructions, sabote-t-il la Saison de la Côte d'Azur pour le compte d'une caisse, ou cet X mystérieux n'est-il pas un sinistre maniaque qui veut faire « sauter » la Société dorée de la Riviera, comme il a fait sauter la banque du Golfe-Juan ?

Mon interlocuteur réfléchit quelques instants.

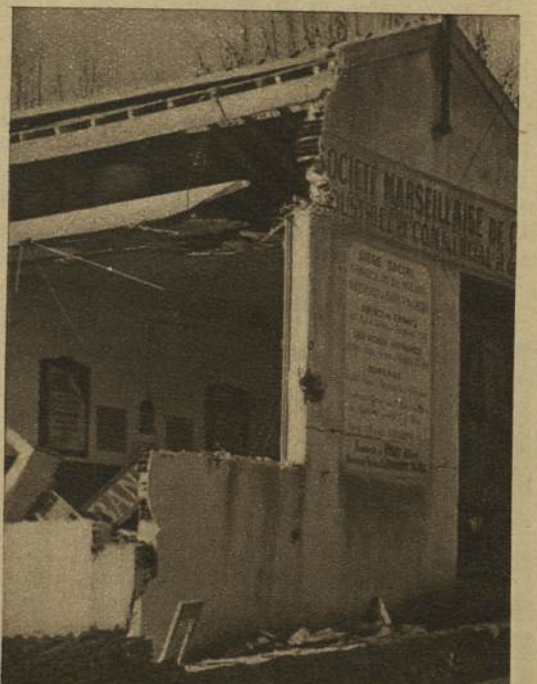
— Voyez-vous, me dit-il, ce qu'il y a de plus secret chez un homme, ce sont les mobiles qui le font agir. Dans le cas qui nous intéresse, plusieurs hypothèses sont plausibles. Mais il n'est pas sûr que, si nous saissions la main qui exécute, nous tiendrions du même coup à notre merci la tête responsable, celle qui commande.

— Et si c'était la tête qui était démasquée la première ?

Alors le policier me regarda fixement :

— Je n'ai jamais dit que nous ne la connaissions pas !

Pierre ROCHER.



Façade de la banque de Golfe-Juan, effondrée sous l'effet de l'explosion.

A TRAVERS LE MONDE

Le mystère du pont d'Abzac

Bordeaux. (De notre correspondant particulier.)

Il est peu d'affaires aussi étranges dans les annales judiciaires que celle que tous les Girondins nomment déjà « le mystère du pont d'Abzac ».

Elle pourrait prendre rang au nombre des treize énigmes dont les lecteurs de *DéTECTIVE* ont cherché la solution. Mais trouvera-t-on la solution du mystère d'Abzac?

Voici les faits :

Le 31 décembre, au petit jour, des ouvriers qui se rendaient à leur travail, découvrirent à l'entrée du pont d'Abzac un béret béarnais, une besace et un portefeuille contenant un livret militaire au nom de Jean-Baptiste Casau, « moutonnier », habitant un hameau voisin, Picampeau. Les ouvriers allumèrent leur lanterne. Sur le sol, ils purent voir la trace d'un corps qui aurait été traîné. De loin en loin, du sang. Enfin, au milieu du pont, construit en dos d'âne, des raies sur la pierre et des giclures sanglantes...

La gendarmerie de Coutras fut avisée. Le jour était maintenant levé, et les enquêteurs, en examinant attentivement le parapet du pont, remarquèrent sur l'entablement un couteau fermé, légèrement taché de sang, le couteau du « moutonnier ».

Du sable de couleur jaunâtre, de même couleur que le sable près duquel se trouvaient le béret, la besace et le portefeuille, était collé contre l'entablement.

Tout semblait faire croire que c'était là que le corps de Jean-Baptiste Casau avait été précipité dans la rivière dont les eaux en crue débordent légèrement des deux côtés de la rive.

Et sans doute en est-il ainsi...

Mais une enquête plus approfondie devait révéler bien d'autres surprises au commissaire Qué-

rillac et à l'inspecteur Jagourd de la police mobile.

Lorsque ces deux enquêteurs pénétrèrent, l'après-midi du même jour, dans le logement du « moutonnier », aucun désordre ne régnait dans la chambre. Dans une sacoche, étaient placés quatre cent cinquante francs en billets de banque. Une boîte renfermait de la monnaie de billon. A un porte-manteau étaient accrochés les « habits du dimanche » de Jean-Baptiste Casau. Mais — voici où le mystère grandit — les inspecteurs découvrirent, suspendus à des clous de la muraille et trempés d'eau, le veston « de tous les jours », le gilet, le pantalon, la chemise et la blouse du « moutonnier ».

Or, Casau n'avait que deux costumes. Tous deux se trouvaient dans sa chambre, et le costume qu'il portait habituellement était trempé comme s'il avait séjourné de longs instants au fond d'une rivière dans un lit de vase et de sable !

Mais d'autres faits encore étonnent et déroutent.

Casau a été aperçu par des enfants du hameau de Picampeau lundi, à dix-sept heures ; il venait de faire paître ses moutons. Mais un chasseur, M. Girard, affirme avoir vu, le même jour, mais une heure avant, une petite flaque de sang près du pont de Beauterot qui traverse un ruisseau à une assez longue distance du pont d'Abzac.

Or, précisément, les enquêteurs ont acquis la certitude que l'on pouvait suivre des taches de sang du pont de Beauterot au pont d'Abzac.

Casau aurait donc été frappé à Beauterot lundi avant seize heures, mais il a été vu à dix-sept heures à Picampeau. Alors ?

Mais voici plus fort :

Dans une des poches du veston du « moutonnier », on a découvert, soigneusement plié, le certificat de vie d'une fillette de cinq ans, qui est la fille du secrétaire du commissaire de police du sixième arrondissement de Bordeaux ; lequel ne connaît Casau ni de près, ni de loin !

Comment ce certificat, écrit de la main même du secrétaire, était-il en la possession de Casau ?

Enfin, on a trouvé une lettre écrite par Casau à sa femme, lettre datée du 22 décembre. Il lui annonçait qu'il ne se rendait pas dans les Basses-Pyrénées. Or, la date du 22 était rayée d'un trait, et, au-dessus, était marquée la date du 31, alors qu'il est vraisemblable que le marchand de moutons a été tué dans la nuit du 30 !

Réussira-t-on bientôt à résoudre toutes ces énigmes ? En attendant, le corps de Casau reste introuvable.

L. P.



Accusé d'avoir assassiné son ami J.-E. Basset, porté disparu depuis 1928, Earl Mayer, arrêté depuis cette époque, vient de rétracter l'aveu qui lui avait été arraché par la police. On voit ici les shérifs ouvrant une tombe, pendant la nuit, au cimetière de Seattle, espérant y trouver le corps du disparu.

L'étrange aventure d'un joueur d'orgue de Barbarie

Londres, janvier 1930.

Un musicien ambulant, William Irving, âgé de 40 ans, faisait marcher son orgue de Barbarie devant une maison de Salford, lorsque les habitants que sa musique avait attirés aux fenêtres se précipitèrent dans la rue et entourèrent Irving avec des exclamations de joie et de chaleureuses paroles de bienvenue.

C'est que toutes ces personnes étaient sûres, parfaitement sûres, de reconnaître en cet homme loqueteux le mari de la propriétaire de la maison, Mrs Mobley.

Un drame avait brisé la vie de cette femme : son mari avait mystérieusement disparu, et accablée de chagrin, Mrs Mobley perdit la raison et fut internée dans un asile d'aliénés. Ses proches continuèrent à habiter sa maison de Salford, et l'extraordinaire ressemblance du joueur d'orgue de Barbarie et du mari disparu, les avait littéralement bouleversés.

Irving lâcha donc son humble métier pour les douceurs de la vie de rentier. Il en jouit en paix jusqu'à la guérison de Mrs Mobley, qui, ayant retrouvé sa raison, revint à son domicile... Elle-même ne douta pas un instant de l'identité de l'époux qui lui avait été miraculeusement rendu.

Ils vécurent plus d'un an comme mari et femme. La mystification du joueur d'orgue de Barbarie fut découverte par le plus grand des hasards au cours d'une action judiciaire entreprise par le pseudo-mari.

Irving a été condamné à 12 mois de prison par les assises de Manchester.

L'horrible drame d'Oran

Oran. (De notre correspondant particulier.)

Le 23 décembre, au soir, comme elle avait fini son service au Central téléphonique où elle était employée, Juliette Tordjmann, une brune Israélite de vingt ans, regagnait son domicile. Elle s'y rendait non pas directement, mais en faisant un léger crochet, car elle avait rendez-vous ce soir-là avec un jeune homme de la ville — un chrétien — à qui elle avait engagé son avenir.

Malheureusement, d'un côté comme de l'autre, la différence de confession avait engendré dans les deux familles un antagonisme irréductible. Les jeunes gens avaient convenu de passer outre. Et c'est précisément pour envisager les dernières mesures à prendre en vue d'unir « librement » leurs sorts et de « vivre leur vie » qu'ils s'étaient



La victime : Juliette Tordjmann.

fixés cet ultime entretien. Il y fut décidé une dernière tentative à faire simultanément auprès des deux chefs de famille.

Elle serait faite le soir même. Si elle n'aboutissait pas, eh bien ! dès le lendemain, l'on quitterait le toit familial et l'on jetterait les fondements d'un libre foyer. Chacun avait mobilisé ses économies ; on les additionnerait ; et... en avant pour la vie ! On se sépara donc la tête grisée de rêves.

Que se passa-t-il par la suite ? L'enquête n'a pas encore pu préciser tous les points. Mais il est acquis qu'à peine rentrée chez elle, ayant sans doute de nouveau posé la question de son mariage avec « l'infidèle », Juliette Tordjmann fit, une fois de plus, éclater la colère des siens. Il y avait là, dans le modeste appartement du boule-

vard Gallieni, sa vieille mère, ses petits neveux, deux jeunes bambins n'ayant pas encore l'âge de raison, sa sœur et son beau-frère, un nommé Treboul. La discussion tourna vite à la querelle, la querelle aux voies de fait. Qui lança à la tête de Juliette un fer à repasser avec tellement de violence que le crâne fut fendu et que la malheureuse s'écrasa dans un flot de sang ? C'est ce que cherchent à établir les policiers. Toujours est-il que la malheureuse en mourut ; que ses proches, épouvantés, essayèrent de cacher le cadavre dans leur cave ; qu'il y fut découvert ; et qu'on les a arrêtés.

On trouva sur le corps, entre le bas et la chair, serré par l'une des jarretières de la jeune fille, un billet à la machine à écrire portant ces mots : « Oublie pas rendez-vous, apporte argent promis, voiture attendra endroit convenu, compte absolument. »

C'étaient les dernières recommandations de Roméo à sa Juliette. On apprit par la suite que la jeune Israélite avait retiré de la caisse d'épargne une certaine somme d'argent, retrouvée dans les poches du beau-frère.

Ainsi, un mesquin intérêt se superposait-il aux mobiles fanatiques et religieux du crime.

La population oranaise, qu'elle appartienne au monde israélite, catholique, ou musulman, est vivement émue par cette troublante affaire d'un autre âge.

Un panier à salade pour les ours

Washington, janvier 1930.

L'indiscipline règne au Jardin zoologique de Yellowstone et les continuelles révoltes des grands ours ont inspiré les plus sérieuses inquiétudes au personnel et à la direction.

Le Département de l'Intérieur en a été avisé, et a cherché à remédier à cette situation en créant des paniers à salade pour ours récalcitrants.

Ces véhicules sont formés de longs tubes d'acier posés sur des roues à pneumatiques. Ces tubes sont scellés à un bout et sont munis d'une trappe à l'autre bout.

Aussitôt qu'une révolte éclate au quartier des ours, un signal d'alarme prévient les « géoliers » qui arrivent avec le panier à salade et séparent les émeutiers velus de leurs frères plus pacifiques.

Un bilan impressionnant

New-York, janvier 1930.

Le Comité de Sécurité Nationale qui vient de dresser les statistiques du crime aux Etats-Unis évalue à 500.000.000 de dollars les pertes que le crime a infligées au public américain dans le courant de la dernière année.

Voici quelques coups de grande envergure inscrits au rapport du Comité :

1° Des malfaiteurs minent une route, font sauter un camion blindé et s'emparent de 105.000 dollars.

2° Des cambrioleurs pénètrent dans une banque par une fenêtre et dérobent 35.000 dollars, tandis qu'un gardien armé surveille l'entrée principale.

3° Des cambrioleurs louent un garage attenant à une banque, creusent un tunnel de 50 pieds et, après avoir percé un mur de ciment armé, dérobent 100.000 dollars.

4° Une grande laiterie moderne, protégée par des murs en acier et un système de signaux d'alarme, est littéralement pillée par des malfaiteurs déguisés en chauffeurs de camion.



Le pont d'Abzac d'où l'on présume que le corps du « moutonnier » Casau a été jeté dans la rivière.

les canoniques

Roman de mystère par Etienne GRIL

RÉSUMÉ DU CHAPITRE PRÉCÉDENT

Dans une des chambres de l'hôpital de Vernon on vient de découvrir le cadavre d'un nommé Yvon Lafflatte, mort subitement au chevet de son fils qui, en traitement, sommeillait. Coïncidence troublante : à son réveil, le fils était complètement guéri. C'est pour élucider ce mystère que le reporter Carline a été envoyé à Vernon par son journal.

Le fils de Lafflatte était au service d'un docteur, nommé Berken, dont la femme est atteinte de démence intermittente. Comme elle fut, lors d'un premier mariage, l'épouse d'un journaliste attaché au même journal que Carline, celui-ci espère avoir par elle des renseignements intéressants sur l'affaire qui a provoqué dans tout le pays une émotion considérable. Autre élément inattendu de mystère : le premier mari de Mme Berken est mort lui aussi, subitement, sur le quai de la gare de Vernon.

Mme Berken, qui est dans ses heures de lucidité, fait à Carline les honneurs de sa villa ; ils visitent tous deux le jardin. Comme le reporter met le pied sur un carré de terre retournée, Mme Berken se précipite et le tire par le bras.

CHAPITRE 1^{er}

La mort de Lafflatte (suite)

— Monsieur, supplia-t-elle, n'allez jamais là. Monsieur Berken s'est fâché hier contre ce pauvre Yvon, qui venait chercher là une brouettée de terre pour travailler son terrain derrière la maison. Monsieur Berken ne veut pas qu'on touche à sa terre.

Comme Carline ne dissimulait pas son étonnement de la voir s'émouvoir pour si peu de chose, elle lui expliqua.

— Monsieur Berken est faible, très faible ; le docteur Reipot lui a ordonné de faire de la culture physique... Alors, il s'amuse à bêcher presque tous les jours ce coin de terre... Mais il se met en colère quand on y touche... Chacun a ses petites manies, qu'on doit respecter ; ainsi moi, monsieur Carline, je m'efforce de ne jamais éternuer, parce que c'est très mauvais d'éternuer...

Carline, très gêné, chercha à lire dans son regard ; il se heurta aux mêmes yeux limpides.

Mme Bruillard, ou plutôt Mme Berken, était vraiment folle, en dépit de son petit ton posé et de son regard clair... Carline l'avait vue dérailler sur cette marotte de ne pas éternuer ; elle aurait aussi bien pu se croire changée en cafetière ou en toupie...

— Voici, monsieur Berken, dit-elle.

Carline se retourna, tandis que le photographe rangeait son appareil dans son sac ; il aperçut M. Berken, qui était arrêté dans l'allée et qui les regardait. M. Berken n'était pas seul ; auprès de lui se trouvait une sorte de géant blondasse, souriant de tout son ratelier doré, et dont le regard se perdait derrière les verres épais de lunettes cerclées d'écaïlle.

— Et voilà le docteur Reipot, ajouta Mme Berken en se dirigeant vers l'allée.

M. Berken vint à la rencontre du journaliste, qui s'excusa aussitôt.

— Je n'ai pensé à venir prendre une photo de votre maison qu'après vous avoir rencontré à l'hôpital ; je vous aurais demandé la permission, mais Mme Berken, que j'ai eu le plaisir de connaître autrefois, m'a dit que vous n'y verriez pas d'inconvénient...

Carline eut un regard vers Mme Berken, pour qu'après une approbation ; il faillit pousser une exclamation, pour avoir vu de l'angoisse, un éclair, dans les yeux candides de la femme.

— Ah ! vous avez connu madame Berken autrefois ? demanda M. Berken.

Mme Berken ne s'occupait plus du journaliste ; elle rejoignit le docteur Reipot, qui la salua respectueusement, sans cesser de sourire.

— Oui, dit Carline en hésitant, car il ne savait pas quelle corde il allait pincer, je l'ai connue quand elle était madame Bruillard...

La chose n'affecta pas autrement M. Berken, qui tira simplement sur sa barbiche et murmura : — Bruillard, oui ! oui ! C'est loin ! Vous l'avez connu, Bruillard ?

— C'était un bon confrère. Nous avons travaillé ensemble...

— Ah ! Ah ! J'ai eu beaucoup de peine quand il est mort, parce que c'était un de mes amis d'enfance...

— Nous partons, monsieur ? demanda le photographe.

— Oui. Excusez-moi, monsieur Berken, de vous quitter rapidement, mais il faut que je prenne le train...

— Vous êtes tout excusé...

Il tendit la main ; Carline allait la prendre, lorsqu'à l'autre bout de l'allée se déroula une scène étrange : Mme Berken et le docteur Reipot atteignaient la grille qui était restée ouverte, et devant laquelle, sur le chemin, était arrêtée une auto, lorsque deux hommes sortirent des buissons de chaque côté de l'allée et emboîtèrent le pas au couple. A la grille, Mme Berken tendit la main comme pour prendre congé du docteur, mais celui-ci la saisit par le bras, tandis que les deux hommes s'opposaient à un retour vers la maison. Il parut au journaliste que Mme Berken protestait, mais elle sembla se rendre aux raisons du docteur et monta dans l'auto, ainsi que les trois hommes. Et l'auto démarra.

CHAPITRE II

Le docteur Marc Reipot

— Que signifie cette histoire ? grondait Carline, en franchissant le grand pont. Que signifie ce cocktail de timbrés ?

Auprès de lui, chargé de son appareil, le photographe essayait de se maintenir à sa hauteur et allongeait le pas. Carline lui demanda :

— Il est bien certain que madame Berken est folle ?

— Oui.

— Et tout le monde, à Vernon, le sait ?

— Tout le monde. Comme je vous l'ai dit, elle n'est d'ailleurs pas dangereuse et elle se prête de bonne grâce à ses internements temporaires...

— De bonne grâce, c'est à voir... Elle a essayé tout à l'heure de revenir vers la maison... Il pouvait se faire qu'elle demandât à prendre quelques objets personnels... Le docteur Reipot n'a pas eu à insister longtemps... Ça m'a l'air d'être un drôle de pistolet, votre docteur Reipot...

Le photographe rit.

— Ce n'est pas mon docteur et j'espère n'avoir jamais d'autre relations avec lui... Il passe pour un excellent aliéniste... Il guérit beaucoup de fous...

— En les faisant revenir de temps en temps chez lui ?

— Vous dites cela à cause de madame Berken ? Je crois que c'est une exception.

— Et où niche-t-il, votre docteur Reipot ?

— Au bout de l'avenue de l'Ardèche, pas loin du château de Bizy.

— C'est bien. Je vais aller y faire un tour, pour le cas où je perdrais la tête et où j'aurais besoin de services... Vous voilà chez vous. Je vous laisse ;

mais vous me rendriez service, si vous ne me voyez pas et si j'étais obligé de repartir brusquement, de remettre les photos au chef de train à huit heures trente...

— C'est entendu. Au revoir, monsieur Carline... Au bout de l'avenue de l'Ardèche, Carline n'eut aucun renseignement à demander ; la Clinique du Docteur Reipot - était une immense propriété, sans mystère ; sur un mur très bas, s'élevait une grille de trois mètres de haut, derrière laquelle s'étendaient des pelouses et des alignements de rosiers, en tige ou en buisson ; l'herbe et les fleurs étaient soigneusement entretenues, et sous les arbres, distribués avec un visible souci d'art décoratif, des hommes et des femmes marchaient, sans avoir trop l'allure de fous.

Les bâtiments étaient éloignés d'une centaine de mètres dans cette verdure ; il y avait deux grandes villas et trois pavillons ; aucun détail particulier ne révélait l'usage spécial à quoi ils étaient destinés.

Carline longea la grille pendant une cinquantaine de mètres et arriva à l'entrée. Sur un pilier, une plaque portait une inscription en lettres dorées :

« ASILE DES QUATRE-VENTS »

— Le docteur Reipot est un humoriste, dit le journaliste en sonnant.

De la conciergerie sortit un homme ample et rond comme une tonne ; il souleva sa calotte, ouvrit et s'effaça pour laisser entrer Carline.

— Que désirez-vous, monsieur, demanda-t-il.

— Je voudrais parler au docteur Reipot.

— Si vous voulez entrer, je vais lui annoncer votre visite. Monsieur ?

— Monsieur Carline, de l'Eclair.

— Ah ! Monsieur est journaliste ? dit le concierge en décrochant son appareil... Allo !... Voulez-vous annoncer à monsieur le docteur que monsieur Carline, de l'Eclair, désire le voir ? Bien !... J'attends !... Bien !...

Il racrocha et ajouta, en se tournant vers le journaliste :

— Monsieur le docteur vous attend... Vous n'avez qu'à suivre l'allée... C'est la grande villa à droite. Vous trouverez quelqu'un qui vous attendra...

En marchant, Carline eut le temps de juger que sa démarche ne rimait à rien, et que, si le docteur le mettait simplement à la porte, il serait dans son droit. Des renseignements sur madame Berken ? Carline n'aurait eu qu'à les demander à M. Berken lui-même ; le docteur ne dirait rien du tout. Ce fut en arrivant près de la villa qu'il se rappela les propos de Marsal sur la cession de l'Asile des Quatre-Vents. Excellente entrée en matière...

Ce fut, en effet, par cette question qu'il débuta, dès qu'il fut introduit dans le cabinet de travail du docteur Reipot et que celui-ci lui eut demandé le but de sa visite.

— Je n'ai pas voulu quitter Vernon, docteur, où je suis venu pour enquêter sur la mort de ce pauvre diable de Lafflatte...

— Lafflatte, le domestique de monsieur Berken ?

— Oui, lui-même. Vous ignorez qu'il fut mort, dans des conditions non pas tragiques, mais curieuses ?

— Je l'ignorais vraiment.

Carline raconta en quelques mots la mort du domestique ; il profita de ce qu'il était à contre-jour pour observer le docteur et son visage de marron sculpté. Il lui semblait étrange que cet homme, qui était venu jusque chez M. Berken une heure plus tôt, ignorât un événement dont toute la ville s'entretenait depuis le matin. Le docteur, dont il ne voyait pas les yeux car la lumière faisait deux taches lumineuses sur les verres de ses lunettes, écouta son récit sans manifester autre chose qu'une attention polie...

— Je n'ai donc pas voulu quitter Vernon sans venir jeter un coup d'œil sur votre établissement, qui me paraît un modèle du genre, et sans vous demander, si comme je l'ai entendu dire cet après-midi, vous aviez vraiment l'intention de céder l'Asile des Quatre-Vents.

D'un coup, le docteur se départit de sa réserve.

— C'est un bruit stupide, dit-il. Je n'ai pas l'intention de céder cet établissement que j'ai créé, qui est prospère et qui est toute ma vie...

A ce moment, la porte s'ouvrit brusquement, et Mme Berken, qu'essayait de rattraper une infirmière, se précipita dans la pièce...

— Docteur !... Docteur !... dit-elle.

Le docteur Reipot s'était levé et masquait Carline.

— Qu'y a-t-il, madame, demanda-t-il, qui puisse vous mettre dans cet état ?

— Docteur, j'ai éternué !... Vous m'avez promis que je n'éternuerais pas... C'est pour ça que je viens si souvent, si facilement dans votre maison... Vous me l'avez promis, docteur...

— Je vous l'ai promis, madame, répondit le docteur, et je tiendrai ma promesse... Combien de fois avez-vous éternué ?

— Deux fois, docteur...

— Les deux fois à la suite, ou avec un temps appréciable ?

Plus que l'affolement de Mme Berken, le sérieux du docteur intriguait Carline. Peut-être le docteur abondait-il d'ordinaire dans le sens de ses malades afin de s'attirer leur confiance.

— A la suite, les deux fois, répondit Mme Berken.

Il parut à Carline que le docteur, en dépit de son empire sur lui-même, respirait plus largement, et qu'il se débarrassait d'une inquiétude.

— Alors, dit l'aliéniste, ça n'a pas d'importance. Depuis combien de temps avez-vous éternué ?

— Cinq minutes, peut-être. J'étais au fond du parc et je suis venue en courant ; Rosa voulait m'empêcher de passer...

— Non, madame, se défendit l'infirmière ; je voulais simplement annoncer votre visite au docteur, puisqu'ici c'est la seule consigne.

— C'est vrai, reconnut Mme Berken ; j'étais affolée. Je vous prie de m'excuser, Rosa, si je vous ai bousculée. Vous croyez vraiment, docteur, que ce ne sera rien...

CATALOGUE VIENT DE PARAÎTRE NOTRE CATALOGUE



Expéditions franco port et emballage

DES MEUBLES SOLIDES

Nous n'employons que des bois secs

DES MODÈLES BIEN ÉTUDIÉS

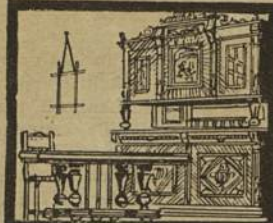
Nous créons journellement

DES PRIX IMBATTABLES

Nous vendons directement notre fabrication

DES FACILITÉS DE PAIEMENT

vous seront accordées



N° 14 ter
CHÊNE MASSIF
1325^{fr}

Série 32
CHÊNE MASSIF
1795^{fr}

Rendez-nous visite, vous serez édifiés

NOUS DERNIÈRES CRÉATIONS

Série 35

UN MEUBLE SIGNÉ LEVITAN

EST GARANTI POUR LONGTEMPS

Valeur réelle 3500^{fr}

Valeur réelle 3250^{fr}

Noyer Ramageux
Armoire 3 portes, démontable en 140
Lit de milieu en 140
Table chevet dess. marbre
2695^{fr}

OFFERT A TOUT ACHETEUR
Coffret contenant tous les produits nécessaires à l'entretien des meubles.

Loupe d'Orme et Bronzes
Buffet dess. marbre en 150
Table ovale 3 all. en 115 x 130
6 Chaises assorties renforcées
2495^{fr}

E. S. LEVITAN

MAGASIN GÉNÉRAL D'AMEUBLEMENT

63 Bd Magenta-Paris

Succursale au CAIRE

Soc An Tr au Capital de 2000.000^{fr}

BON à découper et à faire parvenir aux Établissements LEVITAN 63 Boulevard de Magenta, pour recevoir gratuitement le Catalogue N° 72

PHILIPS

LAMPES SÉRIE MERVEILLEUSE

HAUTS-PARLEURS

TRANSFORMATEUR BF. N° 4003

PICK-UP N° 4005

APPAREIL DE TENSION ANODIQUE N° 3009

CHARGEUR PERMANENT 1017

MODERNISEZ votre POSTE EN LE FAISANT FONCTIONNER SUR LE COURANT ALTERNATIF

NOTRE CONCOURS



Il ne tient qu'à vous d'obtenir ce Joli SERVICE à CAFÉ 15 pièces, en Limoges décoré! Afin de faire apprécier l'excellence de notre fabrication, nous distribuons gratis, sans aucun frais, de nombreux Services, parmi les bonnes réponses à notre question. Il suffit de compléter ce proverbe:
R-e-n-e-s-s-e-r-d-e-c-u-i-r
Il f--t p--rt-- à p--nt
Le nombre des Cadeaux n'est pas limité. Chacun peut donc obtenir ce joli Service. Ecrivez en joignant env. lopp. à votre adresse au CONCOURS de la MANUFACTURE, Serv. 122, r. M. lebranche, Paris

La T.S.F. moins chère

en achetant tous vos appareils et accessoires avec d'importantes réductions à notre magasin.
Quelques prix : Poste super-Théos, 6 lampes, complet et installé à domicile 1360 fr. — Cadres de puis 122 fr. — Piles 90 volts depuis 36 fr. 75 — Diffuseurs depuis 110 fr. — Lampes toutes marques depuis 22 fr. — Accus 4 volts depuis 42 fr. — etc...
Demandez notre catalogue
PHARE-RADIO, 202, rue Saint-Denis. PARIS
ouvert dimanches et fêtes

SITUATION LUCRATIVE

Indépendante sans capital. Jeunes ou vieux des deux sexes, demandez-la à l'École Supérieure de Représentation fondée par les Industriels de l'Union Nationale, seuls qualifiés pour donner diplôme et situation. On gagne en étudiant. Cours oraux et par corresp. Quelques mois d'étude. Brochure 71 gratis, 58 bis, Chaussee d'Antin, Paris.

PIERRE MAC ORLAN

Villes

Voici des filles des femmes des hommes et des rues

Un volume, 12 fr.

OCCULTISME "LE CHARIOT"

REVUE DE PSYCHOLOGIE EXPÉRIMENTALE. En vente partout — 62, Boulevard Voltaire, Paris

au 16 fg. Montmartre dans le centre le plus curieux de Paris LA JOYEUSE TAVERNE

FANTASIO

vous offre la lumière la gaieté l'entrain avec ses 2 excellents orchestres et ses nombreuses attractions théâtrales

Bar Américain J. VAILLANT

MAIGRIE

entièrement pour être mince et distinguée, ou, à volonté, de l'indolence. Sans rien avaler et facile à suivre. RAFFERMIS LES CHAIRS LE SEUL SANS DANGER ABSOLUMENT GARANTI

M^{me} PREVOST

Avenir prédict. Conseils. Date juste. Prix modérés. 37, r. N.D. de Nazareth, Pl. Républ. Id. cour à dr. 3^e et. Pas les m. m.

M^{me} SÉVILLE

VOYANTE REUSSITE EN TOUT 100, rue St-Lazare, PARIS (9^e) — Cartomancie, graphologie, médium, reçoit l. j. de 10 h. à 19 h., jeudis exceptés. — Par correspondance : 15 fr.

LA CÉLÈBRE VOYANTE M^{me} DANIEL

Cartomancie, Astrologie, T. l. j. Par corr. 15 fr. 50 mandat 13 Rue Saussier-Lercy, PARIS (17^e) rez-de-chaussée

pour changer vos papiers peints :

LA GRANDE MAISON DU PAPIER PEINT

18 RUE DU VIEUX-COLOMBIER
Téléph. Lit. 52-42 & 36-51

dernières nouveautés modèles exclusifs bon marché absolu

sur simple demande: Album 5 francs

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent. L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 6.504 : Classes primaires compl., certif. d'études, brevets, C.A.P., professeurs, inspection primaire.

Broch. 6.507 : Classes secondaires compl., baccalauréats, licences lettres, sciences, droit.

Broch. 6.515 : Carrières administratives.

Broch. 6.522 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 6.534 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, travaux publics, architecture, topographie, froid, chimie.

Broch. 6.541 : Agriculture métropolitaine et agriculture coloniale.

Broch. 6.548 : Carrières commerciales administratives, secrétaire, correspondancier, steno-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres; carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 6.555 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto.

Broch. 6.562 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 6.569 : Marine marchande.

Broch. 6.576 : Solfège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, contrepoint, composition, orchestration, professeurs.

Broch. 6.578 : Arts du Dessin (architecture, dessin d'illustration, composition décorative, lignes de mode, peinture, pastel, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professeurs).

Broch. 6.583 : Les métiers de la coupe, de la mode et de la couture (petite main, seconde main, première main, couturière, vendeuse-retoucheuse, représentante, modiste, coupeur, coupeuse, modiste; professeurs libres et officiels).

Broch. 6.586 : Journalisme, rédaction, fabrication, administration; secrétaires.

Broch. 6.599 : Carrières du Tourisme.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 39, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complaisamment, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

SOMMER, DÉTECTIVE

Enquêtes avant mariage. Filatures. Recherches. Toutes missions. Paiement après. 40 fr.

Ouvert de 8 h. à 20 heures. Téléphone: Louvre 71-87

5, RUE ÉTIENNE-MARCEL

honorables riches et p. t. situations M^{me} TELLIER, 4, r. de Chantilly (très sérieux).

RIEN QUE LA VÉRITÉ

ASHBEL INTERNATIONAL DETECTIVE COMPANY

34 Rue La Bruyère PARIS

Téléphone 8318 TRUDAINÉ 153-97

Détatouage universel

sans piqure, sans acide. Diplôme 1928. Disparition 8 jours. Méthode, produits pour opérer soi-même. Renseign. T. p. r. Prof. DIOT, 29 bis, Av. de Bobigny, Noisy-le-Sec (Seine).

les canonques

Roman de mystère par Etienne GRIL

(Suite de la page 14.)

— J'en suis persuadé, madame. Songez donc que vous êtes ici depuis près d'une heure : vous avez probablement pris un peu froid dans l'auto... Et surtout vous n'avez pas éternué depuis dix minutes, maintenant...

Il la poussait doucement vers la porte.

— Ne vous inquiétez donc plus... Le souterrain vous laisse tranquille...

— Oh ! docteur, supplia Mme Berken, ne me tenez pas...

Un éternuement lui coupa la parole ; ce n'était pas elle qui avait éternué, mais Carline. Elle sursauta, écarta le docteur et aperçut le journaliste. Celui-ci vit bien alors qu'elle était folle et il esquissa un mouvement de défense. Mais il n'avait rien à craindre.

— Oh ! Monsieur Carline ! s'écria Mme Berken en s'arrêtant à un mètre de lui... Je vous avais dit qu'il ne fallait pas éternuer.

Et se tournant vers le docteur :

— Je ne veux pas, docteur, qu'il éternue non plus. Surtout lui !... Surtout lui !...

Elle était prête à trépigner et elle avait les yeux humides. Le docteur la prit par le bras.

— Excusez-moi, monsieur Carline, dit-il, mais il me semble bien vous avoir aperçu dans la propriété de Monsieur Berken.

— J'étais, en effet, avec madame Berken lorsque vous êtes arrivé...

— Vous êtes venu à pied ?

— Oui.

— Vous avez déjà éternué ?

— Non.

— Vous voyez bien, dit le docteur en s'adressant à Mme Berken, qu'il n'y a pas de quoi vous mettre dans cet état... Monsieur Carline s'est enrhumé, par hasard, comme vous...

— Il n'y a jamais de hasard, docteur...

— Pourtant, voyez les canonques dans le souterrain.

Cette fois, Mme Berken trépigna réellement.

— Ne me tenez pas, docteur, cria-t-elle... Les canonques et leurs trois pattes s'en vont dans le souterrain...

Elles n'en sortirent plus...

Carline pensait sérieusement à filer, car il lui apparaissait que non seulement Mme Berken était atteinte de folie, mais aussi le docteur, et Rosa, qui dodelinait de la tête en souriant de toute sa grosse balle paysanne, tant cette histoire de canonques à trois pattes l'amusait prodigieusement.

Mais brusquement Mme Berken s'arracha au bras du docteur et vint au journaliste qu'elle saisit par les revers de son veston.

— Pas le souterrain, dit-elle, pas les canonques. Plus tard... Vous savez tout ce que vous devez savoir sur Laffillat, monsieur Carline ?

— Oui, madame.

— Vous allez repartir pour Paris ?

— Je dois prendre le train de huit heures trente.

— Vous avez eu quelque affection pour Bruillard ?

— Ce fut un bon confrère et j'ai pleuré sa mort.

— Et moi, vous m'avez aimée ?

C'était aborder un terrain dangereux dans lequel Carline hésitait à s'engager, mais derrière la folle le docteur Reipot lui faisait signe de la tête de ne pas contrarier la malade.

— Je vous ai aimée... Je vous ai aimée...

— Vous m'avez aimée, affirma Mme Berken. Je vous l'affirme parce que je ne veux pas que vous éternuiez. Au nom de votre amour pour moi, de votre amitié pour Bruillard, vous allez me promettre, monsieur Carline, de prendre réellement votre train de vingt heures trente...

— Je vous le promets, madame...

— Jurez-moi qu'en sortant d'ici, vous irez directement à la gare, que vous attendrez le train sur le quai, sans éternuer, que vous ne verrez aucune des personnes que vous avez vues depuis votre arrivée ; si vous en apercevez une, cachez-vous... Et surtout, promettez-moi de ne jamais revenir à Vernon, jamais, jamais, parce que, si vous reveniez, vous éternueriez, et votre éternuement me ferait mourir...

— Je vous le promets, madame.

— Jurez-le sur votre honneur.

— Je le jure sur mon honneur...

Merci, monsieur Carline, car maintenant je vais aller voir mes canonques... Elles courent vite sur leurs trois pattes... Vite !... Vite !... Et elles vous tordent le cou... Ah ! Ah !...

Le docteur et Rosa se précipitèrent à son secours, car elle tentait vraiment de s'étrangler avec ses doigts minces...

Immobilisée, elle souffla pendant une minute, le front en sueur ; dès qu'elle recouvra un peu de calme, le docteur la lâcha, en lui disant :

— Votre Altesse n'entend-elle point sa garde qui monte ?

— J'entends !... J'entends !... répondit Mme Berken en brandissant l'oreille vers la porte et en écoutant des bruits... Enfin, mon beau prince me délivre...

Sans un regard vers le docteur ni vers Carline éberluée, elle prit le bras de Rosa, gagna la porte que l'infirmité ouvrit, et toutes deux disparurent.

Le docteur regagna son fauteuil.

— Vous disiez donc, monsieur Carline, dit-il d'une voix calme, qu'un bruit courait en ville sur la cession de mon établissement ?

— En effet, balbutia le journaliste mal à l'aise et décidé à saisir le premier prétexte venu pour se retirer.

— Et moi je vous répondais que c'était une stupidité. Comment voulez-vous que je quitte cette maison et surtout que j'abandonne le plus beau couple de fous qu'un aliéniste puisse avoir sous la main...

— Un couple ?

— Madame Berken, qui vient de vous donner un échantillon de ses capacités avec son éternuement et avec ses canonques...

— Qu'est-ce donc qu'une canonque ?

— Une bête à trois pattes, qui vit dans les bois comme les serpents... Ne soyez pas inquiet et ne cherchez pas la porte des yeux, monsieur Carline... Moi, je ne suis pas fou, je le crois du moins... La définition est de madame Berken, qui a fabriqué cette bête apocalyptique pour son usage personnel... Il y a donc madame Berken et monsieur Berken...

— Monsieur Berken est fou ?

— Vous ne vous en êtes pas aperçu ? Ça ne m'étonne pas... Il n'y a que moi qui le sache, et sa femme. Je vous l'annonce tout simplement, bien que je ne vous connaisse que depuis quelques instants, parce que vous avez connu madame

Berken autrefois, que vous avez connu son premier mari et que vous pourriez m'être utile...

— Je ne vous ai pas demandé de confidences, docteur, et je fais toutes réserves sur les services que je pourrais vous rendre... D'autant plus qu'il me va falloir songer à aller prendre mon train...

— Vous avez le temps d'aller à la gare... Plus d'une demi-heure et sans vous presser... Mais si vous voulez absolument partir, je ne vous retiens pas...

Carline se rendit compte alors qu'il n'avait plus envie de partir et le docteur le lui fit remarquer en grimaçant un sourire.

— Vous êtes journaliste... Vous sentez un mystère. Vous resterez là jusqu'à minuit s'il le faut... Ne craignez rien ; d'ici une demi-heure, je vous donnerai moi-même le signal du départ... Car je tiens beaucoup à ce que vous preniez votre train de vingt heures trente, presque autant que madame Berken, surtout depuis que vous avez éternué... Etes-vous sujet à vous enrhummer au mois de juin ?

— Non, mais il m'arrive d'éternuer...

— Eh bien ! Je commence à être de l'avis de madame Berken : il ne faut pas trop éternuer à Vernon, monsieur Carline...

Le journaliste essaya encore une fois de discerner à travers les verres des lunettes le regard du docteur, mais il ne put y parvenir...

— Moi, j'éternue bien ajouta le docteur, mais en cachette...

Il tira une tabatière en argent de sa poche, l'ouvrit et la tendit au journaliste en disant :

— Prenez-vous ?

— Non, docteur.

— Et bien vous faites... C'est excellent pour la santé, à condition que madame Berken ne soit pas dans les parages immédiats... Les premières fois, je ne me gênais pas devant elle, mais à chacun de mes éternuements, elle était prise d'une crise épouvantable... Aussi, maintenant, je prise en cachette...

Il se bourra les deux narines, aspira, empocha la tabatière et éternua trois fois de suite.

— C'est du bon, dit-il.

Il s'essuya le nez et demanda :

— Pourriez-vous me dire, monsieur Carline, en rassemblant vos souvenirs, si votre ami Bruillard s'enrhuma fréquemment au mois de juin ?

Carline avait bonne mémoire et ne se rappelait pas que son ancien confrère s'enrhuma particulièrement à la fin du printemps ; il avait pris son parti de répondre simplement aux questions du docteur et il aimait autant passer son temps ici que sur le quai de la gare.

— Non, dit-il, autant que je m'en souviens.

— Réfléchissez bien. Avant qu'il ne vint mourir ici, l'aviez-vous vu depuis longtemps ?

— Je l'avais vu la veille même...

— Oh ! Oh ! Et il n'éternuait pas ?

— Non.

— Qu'était-il venu faire à Vernon ?

— Je n'en sais ma foi rien. Pas une enquête, certainement... On pourrait le demander à madame Berken.

— Je le lui ai demandé ; elle n'en sait rien.

— J'ai supposé cet après-midi qu'il était venu voir monsieur Berken, qui était son ami d'enfance.

— J'étais très lié dès cette époque avec monsieur Berken, qui m'a affirmé ne pas l'avoir vu depuis cinq ou six ans...

— Alors, je ne vois pas. Il est tout de même curieux qu'un homme se déplace de quatre vingt kilomètres, sans avertir sa femme, ni un seul de ses amis, sans raison de métier, et qu'il meure sur le quai d'une gare...

— Je ne vous l'ai pas fait dire : c'est curieux... C'est d'autant plus curieux que monsieur Bruillard, d'après ce que j'ai pu savoir, est mort d'apoplexie, alors qu'il ne regorgeait pas de santé...

— En effet ! Il nous avait paru assez mal fichu cinq ou six ans avant sa mort, mais il s'était bien rétabli... Il ne regorgeait pourtant pas de santé...

— Ne parlons plus de monsieur Bruillard... Et madame Bruillard, quelle impression vous produisait-elle avant et après la mort de son mari ?

Carline se leva, prêt à se fâcher. Que dans sa folie, Mme Berken ait eu l'idée saugrenue de faire croire qu'il avait eu pour elle certains sentiments, passe encore, mais il ne permettait pas à un autre de plaisanter sur ce sujet. Le docteur n'avait pas du tout envie de plaisanter.

— Ne vous mettez pas en colère, monsieur Carline, dit-il ; je ne fais pas allusion aux paroles de madame Berken. Je vous demande seulement si, à cette époque-là, elle manifestait une tendance à la folie, soit imaginative, genre souterrain et canonques, soit monomaniaque, côté éternuement...

— Madame Bruillard, répondit Carline qui avait repris place dans son fauteuil, était une femme pondérée et en possession d'un solide bon sens. Je la vis encore pendant six mois après la mort de son mari ; elle était, certes, abattue par la douleur ; des soucis d'ordre matériel ne devaient pas contribuer à alléger son chagrin ; mais à aucun moment, elle ne me parut s'engager sur la pente de la folie... J'ai éprouvé un rude choc, en la reconnaissant, car j'avais appris que la femme de monsieur Berken était folle...

— Ne pensez-vous pas que ce soit sa fortune subite qui lui ait tourné la tête ?

— Sa fortune ? Elle a donc de la fortune ?

— Il y a d'abord eu Berken, qui est quelque peu millionnaire et qui lui a reconnu quatre cent mille francs de dot lorsqu'ils se sont mariés... Puis il y a eu ce cousin d'Argentine, qui lui a laissé dans les treize cent mille francs...

— J'ignorais cela... Je comprends que la malheureuse, qui s'était toujours privée aux côtés de Bruillard, ait été déséquilibrée par tout cet argent...

— Dont elle ne profite guère, monsieur Carline. Les Berken ne se privent de rien, certes, mais leur train de vie ne correspond pas à leur fortune. Lui, encore, fait du bien à droite et à gauche ; il aide de pauvres diables. Mais elle ? Vous avez vu leur bicoque ? Une ancienne ferme plus ou moins mal arrangée... Ils n'ont pas plus d'un domestique à la fois, et si Berken est venu me prier aujourd'hui de prendre sa femme en pension, c'est certainement à cause de la mort de Laffillat... Lui peut se contenter d'un lit de camp, d'une maison poussiéreuse et d'un morceau de fromage sur un croûton. Il ne peut pas imposer cela à sa femme, d'autant plus qu'il l'aime follement, c'est le cas de le dire...

— Il est fou, vraiment ?

— S'il est fou ? Mais, monsieur Carline, je donne la folie de mes quarante-trois pensionnaires actuels, et même celle de sa femme, contre la sienne... Je ne souhaite qu'une chose, l'avoir ici, une toute petite journée pour commencer, et je vous jure qu'il ne franchirait jamais pas les grilles... Surprenez-le, avec deux témoins, en train de parler pendant une minute de canonques ou de quelque chose d'approchant, et je vous donne tout ce que je possède.

(A suivre)

Le plus fort tirage des illustrés du Monde

3^e Année - N° 63

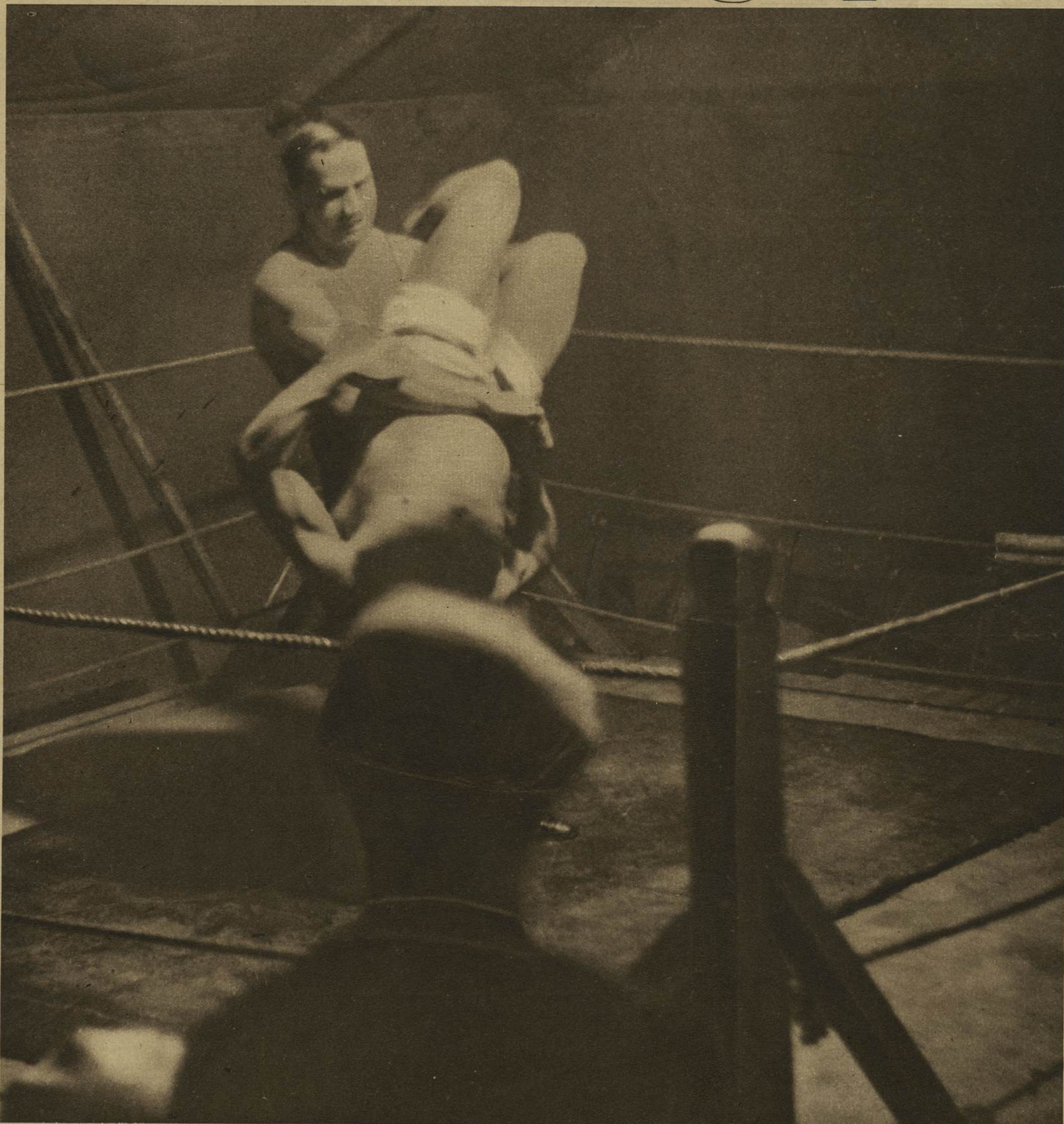
1 FR. 25 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

9 Janvier 1930

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Parades tragiques



Derrière les tréteaux des fêtes foraines que de secrets, que de drames ! Henri DANJOU les dévoile en pages 8 et 9.